

R.	<b>BARILI</b>	ER	
Fra	aternité	ou	communion?

#### Carrefour théologique Aix-en-Provence, mars 1997 «Le défi des sectes»

Pierre COSTE Vous avez dit: défi?	7	
Père Jacques LEFEBVRE Eglise ou secte?	13	
François-Georges DREYFUS Les sectes entre sociologie et politique	25	
Jacques BUCHHOLD Les nouveaux mouvements religieux à la lumière du Nouveau Testament	37	
Paul WELLS Les sectes: éléments de synthèse		
* * *		
Un méconnu de la Réforme Marie-Thérèse COURTIAL, John Knox	55	
Réflexion théologique Gérald BRAY, La doctrine du Saint-Esprit,un regard sur les recherches récentes	61	

N° 195 – 1997/4 – SEPTEMBRE 1997 – TOME XLVIII





## La revue réformée

publiée par

l'association *LA REVUE RÉFORMÉE*33, avenue Jules-Ferry, 13100 AIX-EN-PROVENCE
C.C.P. Marseille 7370 39 U

Comité de rédaction: R. BERGEY, P. BERTHOUD, P. COURTHIAL, J.-M. DAUMAS, M. JOHNER, H. KALLEMEYN, J.-C. THIENPONT et P. WELLS

avec la collaboration de R. BARILIER, W. EDGAR, P. JONES, A.-G. MARTIN, A. PROBST, C. ROUVIERE

Editeur: Paul WELLS, D. Th.

LA REVUE RÉFORMÉÉ a été fondée en 1950 par le pasteur Pierre MARCEL.

Depuis 1980, la publication est assurée par la Faculté libre de Théologie réformée d'Aix-en-Provence «avec le concours des pasteurs, docteurs et professeurs des Eglises et Facultés de Théologie réformée françaises et étrangères».

LA REVUE RÉFORMÉE se veut «théologiqe et pratique»; elle est destinée à tous ceux – fidèles, conseillers presbytéraux et pasteurs – qui ont le souci de fonder leur témoignage, en paroles et en actes, sur la vérité biblique.

Couverture : maquette de Christian GRAS

# FRATERNITÉ OU COMMUNION?

Roger BARILIER\*

Un tribun populaire concluait un jour un de ses discours enflammés sur la fraternité universelle et la paix entre tous les hommes par cette déclaration enthousiaste: «J'embrasse l'humanité.» Et il joignait le geste à la parole. Sur quoi l'un de ses camarades, dans l'auditoire, sachant probablement que la vie conjugale de l'orateur n'était pas au beau fixe, lui lança cette apostrophe: «As-tu embrassé ta femme ce matin?»

On touchait ainsi du doigt non seulement la distance qui sépare souvent la parole et les actes, mais plus précisément le caractère creux, théorique, de bien des propos sur l'ouverture au monde, l'abolition des frontières, l'internationalisme planétaire et autres poncifs de la langue de bois. «Tu causes, tu causes, c'est tout ce que tu sais faire.» L'amour de l'humanité tout entière, la fraternité entre tous les peuples n'est en somme qu'un mot, un flatus vocis, une abstraction sans réalité. Je n'ai jamais affaire à l'humanité dans son ensemble. elle n'est rien pour moi. Je ne connais que les membres individuels de cette humanité, des individus non plus abstraits, mais bien réels, que je côtoie dans ma famille, dans ma profession, dans tel groupement de citoyens dont je fais partie. Et ces gens-là – ce voisin qui m'importune avec sa radio tonitruante, ce collègue qui me jalouse et me fait des coups tordus, ce patron qui, pour restructurer son entreprise, me congédie et me condamne au chômage -, je n'ai guère envie

<sup>\*</sup> Ce texte est le troisième et dernier d'une série de trois de Roger Barilier, ancien pasteur de la cathédrale de Lausanne, sur le thème «Liberté, égalité, fraternité». Voir les deux premiers respectivement dans les numéros 97:2 et 3 de *La Revue réformée*.

de les embrasser. J'aimerais plutôt ne plus les saluer, ne plus leur adresser la parole, parfois les traîner en justice, ou même, le dernier nommé du moins, lui mettre mon poing dans la figure.

C'est dire que la fraternité universelle n'est pas facile à réaliser. Il y a, dans le cœur des hommes, un obstacle qui s'y oppose. Les hommes se haïssent, se mordent et se déchirent les uns les autres, disent du mal les uns des autres, se font du mal les uns aux autres, et rendent le mal pour le mal. Il n'y a qu'à ouvrir les journaux ou à regarder la télévision pour avoir le spectacle d'un monde pourri, haineux, répandant la misère, la guerre et la mort autour de lui, et des humains peu disposés à se jeter au cou les uns des autres pour de généreuses et générales embrassades.

Il est vrai qu'en un sens les hommes sont tous frères. Ils sont tous les enfants d'un même Père, d'un même Créateur, encore qu'ils ne sachent pas toujours le reconnaître. (D'ailleurs, même quand ils le reconnaissent, cela ne les empêche pas de se comporter comme de mauvais frères.) Ils sont tous, quelle que soit leur nationalité ou leur race, descendants d'Adam et Eve, ils appartiennent tous à la même espèce d'êtres vivants: à cette espèce supérieure à toutes les autres parce que créée «à l'image et ressemblance de Dieu» (Gn 1:26), et donc douée d'une intelligence, d'une volonté, d'une âme, et par là capable d'entrer en relation avec Dieu, mais étant aussi responsable devant lui. «Dieu a fait naître d'un seul homme tous les peuples répartis sur la surface de la terre... C'est de sa race que nous sommes.» (Ac 17:26 et 28)

Mais voilà – j'y reviens – en dépit de cette parenté fondamentale qu'ils ont avec le Créateur, et aussi les uns avec les autres, le comportement des humains n'est pas celui de vrais frères et sœurs, ils ne sont pas portés à s'aimer les uns les autres, sans discrimination aucune. Et même lorsqu'ils parviennent à s'aimer mutuellement, cet amour n'est pas sans ombre, sans nuages, sans déchirures, sans risque de se changer en haine. Il y a quelque part comme un nœud, comme un corps étranger qui vient gripper les rouages de leur fraternité et la rendre impossible. Il faut donc trouver le moyen de

défaire ce nœud, de dégripper ce mécanisme. Il ne suffit pas de l'huiler. Ni de faire comme s'il fonctionnait, en pensant qu'un peu de bonne volonté et de générosité suffirait à le remettre en marche. Foin des beaux discours et des folles embrassades! La difficulté surmonte les forces humaines, l'obstacle est rédhibitoire.

\* \* \*

Alors, que faire? Rien, à proprement parler. Rien d'autre que d'accueillir ce qu'un Autre a fait pour nous. Je prêche à des gens bien informés, et n'ai pas besoin d'insister lourdement. Celui qui seul est en mesure de lever l'obstacle rendant impossible la fraternité humaine, c'est notre Seigneur Jésus-Christ. En vivant lui-même avec nous une fraternité réelle, en clouant sur la Croix notre impossibilité de nous aimer les uns les autres, il nous a rendus capables, sinon de vivre pleinement cette authentique fraternité, du moins d'en prendre le chemin.

En vérité, nous avions tort de parler de fraternité à propos du genre humain tout entier. Tout au plus pouvions-nous parler de frères ennemis et de leurs luttes fratricides. Mais relisez le Nouveau Testament: il réserve le terme de «frères» à ceux que Jésus-Christ a adoptés comme tels, à ceux qui lui ont donné leur confiance, à ceux qui, par un retournement intérieur à cent quatre-vingts degrés, ont troqué l'esprit du monde contre le Saint-Esprit. Ils ne sont plus seulement les créatures de Dieu, mais ses enfants bien-aimés. Tout en étant «dans le monde», ils ne sont plus «du monde». «Qui sont mes frères?» demandait un jour Jésus. Et il répondait lui-même, étendant la main sur ses disciples: «Les voici! Car quiconque fait la volonté de mon Père est mon frère ou ma sœur.» (Mt 12:48-50)

Le pasteur Pierre Marcel, dans l'un des nombreux et solides articles qu'il a écrits dans cette revue-ci qu'il avait fondée, a soigneusement distingué ces deux notions que l'on confond généralement sans sourciller: celle de frère, précisément, et celle de prochain. Le prochain est cet être dont nous

<sup>1.</sup> La Revue réformée, 39 (1988:3), 71ss.

parlions en commençant, semblable à moi par son origine divine et d'ailleurs aussi par son péché, et que je dois sans doute aimer et respecter en raison de cette origine commune: le mépriser et le haïr seraient mépriser et haïr Dieu lui-même, qui l'a créé comme moi. Mais le frère est celui que nous venons de dire, qui partage la même foi que moi-même, qui a passé par la même conversion, qui a part au même salut, et qui est membre de la même famille spirituelle. C'est dans l'Eglise de Jésus-Christ qu'on est frères et sœurs les uns des autres. Le prochain est à l'image de Dieu créateur; le frère, à celle de Dieu sauveur.

«Chers frères et sœurs», déclare le pasteur au début de son sermon. La formule est usée, et a perdu de son pouvoir, mais elle n'en est pas moins une vérité profonde. Ces frères et ces sœurs, je dois les aimer plus encore que mon prochain, d'un amour surnaturel, d'un amour «qui surpasse toute connaissance» (Ep 3:20), d'un amour *nouveau* par rapport à ce que notre humanité peut produire en fait de fraternité. «Je vous donne un commandement nouveau, dit Jésus: Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés. C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres que tous connaîtront que vous êtes mes disciples.» (Jn 13:34-35) «C'est un commandement nouveau que je vous écris, vraiment nouveau, et en Christ et en vous, parce que les ténèbres se dissipent et que la vraie lumière luit déjà.» (1 Jn 2:8) Ainsi, «faisons du bien à tous, mais *surtout* à nos frères en la foi»(Ga 6:10).

Certes, ce n'est pas à dire que cet amour fraternel, avec tout ce qu'il implique de dévouement, d'abnégation, de sacrifices, d'oubli des offenses, d'attention portée aux malheureux, soit pratiqué dans sa perfection toujours et par tous les chrétiens. Jésus et les Apôtres nous parlent de fidèles qui se mettent en colère contre leurs frères (Mt 5:22), qui sont en procès avec eux (1 Co 6:6), qui blessent la conscience des faibles (1 Co 8:12), qui ont la foi sans les œuvres et laissent leurs frères dans le dénuement (Jc 2:14-15), qui négligent de

<sup>2.</sup> Remarquons que, contrairement à l'usage humanitariste qui est fait aujourd'hui de ce texte, c'est bien à ses *frères* malheureux, et non à tout homme souffrant en général, que Jésus s'identifie.

secourir ceux qui ont besoin de l'être (Mt 25:40 et 45)², ou qui ne savent pas régler leur conduite (2 Th 3:6) et vivent dans une immoralité pire que celle des païens (1 Co 5:1). Sans doute, mais ce sont alors de faux frères (2 Co 11:26), qui ont renié leur foi et trahi leur Maître: des Judas en quelque sorte (1 Tm 5:8). Leur faute est d'autant plus grave qu'on pouvait attendre d'eux davantage, et qu'ils étaient appelés à faire ce que le monde immergé dans le péché ne peut pas faire. Ceux-là recevront leur lot avec les infidèles: «A quiconque il aura été beaucoup donné, il sera beaucoup redemandé; et l'on exigera davantage de celui à qui l'on aura beaucoup confié.» (Lc 12:46,48)

L'avantage que nous avons, comme croyants, de pouvoir vivre une fraternité réelle et non idéologique comme celle de l'orateur cité en tête de ces lignes, serrant dans ses bras l'humanité tout entière, cet avantage se paie aussi d'une responsabilité d'autant plus grande et, en cas de trahison, d'un châtiment d'autant plus rigoureux (Mt 23:14). Soyons donc sur nos gardes!

Reste que cette vraie fraternité, cette *communion*, est en germe, mais en un germe qui donne déjà du fruit dans ce monde et qui promet un épanouissement merveilleux dans le Royaume, chez tous les membres du Corps du Christ. Et ce germe nous est signifié et communiqué par le sacrement de la sainte Cène.

«Puisque Notre Seigneur n'a qu'un corps, duquel il nous fait participants, il faut nécessairement que par cette participation nous soyons faits aussi tous ensemble un seul corps; laquelle unité nous est représentée par le pain qui nous est offert pour sacrement. Car comme il est fait de plusieurs grains de blé, qui sont tellement mêlés et confus [confondus] ensemble, qu'on ne pourrait discerner ni séparer l'un de l'autre, en cette manière nous devons aussi être par accord de volonté tellement conjoints et assemblés entre nous, qu'il n'y ait aucune noise [querelle] ni division [...] Le pain de bénédiction que nous rompons, est la participation du corps de Christ. Donc nous sommes un même corps, nous tous qui participons d'un même pain.» <sup>3</sup>

<sup>3.</sup> J. Calvin, Institution IV, XVII, 38.

L'égalité est aujourd'hui le nom convenu du bien social. Et nous avouons volontiers qu'à supposer [...] que le bien des individus comme tels et leur bien extérieur soient le vrai bien social, la société doit tendre à réaliser, entre les hommes, toute l'égalité qui est selon la justice, toute l'égalité qui n'est pas, dans le fond, une inégalité; car ce qu'on nomme égalité serait mieux nommé proportion [...] On doit bien se garder de perdre de vue les vérités suivantes.

La première, c'est que l'égalité devant la loi et l'égalité de bien-être, encore qu'elles puissent avoir, dans tel cas donné, la même légitimité, n'ont nullement, en soi, la même dignité ni la même valeur.

Une seconde vérité, c'est que si l'inégalité sans raison, sans utilité et sans mesure est un mal, l'égalité factice et forcée en est un beaucoup plus grand et doit être jugée comme la pire des inégalités.

Il faut reconnaître, en troisième lieu, qu'un certain degré d'inégalité est profitable à tous; qu'il faut que quelques-uns aient plus pour que tout le reste ait assez; que cette irrégularité apparente est une condition essentielle de vie et de mouvement dans la société humaine; et que l'égalité absolue, au cas qu'elle pût se maintenir, ne serait autre chose que l'égalité de dénûment et de souffrance. Si les forces ne sont accumulées, ne surabondent sur aucun point, les progrès d'une importance générale deviennent impossibles [...]

(A. Vinet, Le christianisme et le progrès social)

# VOUS AVEZ DIT: DÉFI?

Pierre COSTE\*

Malheur à ceux qui appellent le mal bien, Et le bien mal, Qui changent les ténèbres en lumière, Et la lumière en ténèbres, Oui changent l'amertume en douceur Et la douceur en amertume! (Esaïe 5:20)

Vous avez dit: défi? Mais un défi, qu'est-ce au juste? Le dictionnaire Larousse parle de provocation, d'incitation à la lutte, au combat, à la comparaison avec la prétention de faire mieux que...

Les sectes, consciemment ou inconsciemment, lancent aux Eglises établies et à la société en général le défi de faire mieux qu'elles. Volontairement ou involontairement, les sectes accusent les Eglises et la société d'incapacité, d'échec, d'indifférence, voire de malfaisance, vis-à-vis des individus. Elles prétendent vouloir, devoir, réussir, faire mieux pour les hommes que ne l'ont réalisé jusqu'ici la société et les Eglises établies.

Le défi lancé serait: «Qui pense et agit le mieux au bénéfice des hommes: les Eglises établies et la société ou bien les sectes?» Une grande distinction s'impose: influencer ou manipuler.

<sup>\*</sup> P. Coste est psychologue à Istres (Bouches-du-Rhône).

## A) Influencer

L'homme est heureusement et utilement un être à la fois «influenceur» et influençable. Toute la vie familiale, sociale, éducative, politique et religieuse se déroule dans une réalité d'influences variées, nombreuses, plus ou moins fortes, plus ou moins durables, plus ou moins élaborées, plus ou moins conscientes, plus ou moins directes, plus ou moins voulues. L'être humain, dit-on, ne peut se développer et vivre vraiment sans les autres. Ce que l'on ne dit jamais assez, c'est que les autres permettent à chacun de devenir réellement lui-même ou réellement homme; non seulement par des contenus d'information, des modèles, des idéaux, mais surtout parce que ces modèles ne façonnent structurellement et fonctionnellement l'être en développement, en formation et en évolution, en majeure partie, que par des processus d'influence.

L'homme naît, grandit et vit dans une atmosphère d'influences. Sans influence humaine, pas d'humain. L'expérience des «enfants sauvages» a montré à quel point une absence précoce de présence humaine dans les premières années de la vie, carence irrémédiablement l'acquisition et le maintien réussis de la qualité d'homme chez ces enfants, cependant hommes sur le plan physique, mais limités et incomplets sur les plans psychologique, social et moral.

La carence de présence est de fait une carence d'influence. «Tout le monde influence tout le monde»; en plaisantant, on ajoute, souvent, «et réciproquement». Populairement, on dit aussi: «Tout le monde manipule tout le monde et réciproquement.» On confond donc influence et manipulation. Il est vrai que «être sous influence» a pris le sens «d'être manipulé». Les deux expressions signalent une perte de contrôle de la réalité personnelle de la situation du vécu conscient individuel.

La différence est cependant très grande. L'influence ne manipule pas. La manipulation, elle, se sert de l'influence.

## B) Manipuler, manipulation

La référence à la main (manus, manipulus, du latin) est évidente. Le sens propre de manipuler et de manipulation est prendre à la main, avec ses mains, bouger, déplacer, utiliser avec les mains. De toute évidence aussi, on ne peut prendre avec ses mains que des objets concrets, matériels. Manipuler au sens figuré signifie donc traiter une personne humaine comme un simple objet, c'est-à-dire oublier toute considération morale, lui enlever sa valeur d'être pensant, voire spirituel, la ravaler au rang d'objet inerte, non conscient, non capable de réflexion, de jugement, de recul psychologique, de liberté de conscience, de dignité fondamentale, d'originalité particulière.

Manipuler est une indignité. Influencer, non, heureusement! Quelle est donc la différence?

## C) Influencer ou manipuler?

Il s'agit de deux processus d'action et d'interaction entre les hommes: l'un, honnête, l'influence; l'autre, malhonnête, la manipulation.

La manipulation consiste à agir sur autrui dans le seul intérêt du manipulateur. Ce dernier cherche son intérêt presque exclusivement, même s'il laisse une faible part du bénéfice du processus de la manipulation au manipulé. Cette faible part du processus de la manipulation sert, en fait, elle aussi, à mieux manipuler le manipulé, en lui faisant croire qu'il est sous une influence bénéfique pour sa vie propre. Il s'agit d'une double tromperie sur la forme et sur le fond.

L'influence, elle, ne vise que l'intérêt de la personne influencée, considérée comme partenaire reconnu dans sa dignité, sa liberté, son originalité. L'influence, consciente ou non, n'est au fond qu'une incitation, une invitation, une proposition, parfois ferme et soutenue certes, parfois nécessaire et utile, dans l'éducation des enfants par exemple; alors que la manipulation n'est au fond qu'une imposition, voire un diktat, une contrainte impérative, absolue, masquée.

Souvent la manipulation se présente sous des formes, des contours, des atours agréables, subtils et avantageux qui camouflent sa réalité manœuvrière coercitive fondamentale, finale.

L'influence aide légitimement au développement, à la

formation éducative, à l'évolution progressive, de la santé physique, mentale, spirituelle réelle de l'individu. La manipulation conduit quasi immanquablement à la stagnation, au rétrécissement, à la régression personnelle, familiale et sociale, à la dislocation de la personnalité, à l'abaissement, à la maladie mentale légère au mieux, grave au pire, au fond au malheur véritable, même et surtout si le manipulé vit dans l'illusion d'appartenir à une élite, d'être supérieur, d'être dans la vérité, d'être heureux, ne mesurant plus son état réel, sa dépendance.

L'influence normale honnête aide à entrer dans des inter relations d'amour réciproques vraies, sûres, fortes, durables. La manipulation, toujours processus anormal et malhonnête, induit et conduit dans la sphère de la séparation, du rejet, de l'exclusion et de la haine.

## D) Le défi des sectes

Les sectes lancent, consciemment et/ou inconsciemment, un défi immense aux Eglises établies et à la société. Ce grand défi se décompose en trois grandes catégories, en sorte que l'on peut dire qu'il se décline en de nombreux défis.

#### i) Défis relatifs à l'homme

Sans être exhaustif, on peut citer tous les défis concernant la nature, la connaissance, l'approche, la formation, le devenir de l'homme. Le défi de:

- savoir approcher les hommes contemporains;
- savoir les intéresser;
- la compréhension des individus;
- savoir les attirer;
- savoir répondre à leurs besoins;
- savoir occuper les adeptes;
- comprendre leurs besoins spirituels.

#### ii) Défis relatifs à l'avenir

En ce domaine, le défi est celui

- de dépasser le conservatisme social et religieux;
- de savoir concevoir et construire un monde nouveau et meilleur;
- de la compétence à faire évoluer les individus pour le XXI<sup>e</sup> siècle;

- du progrès et de la réussite de la société future;
- d'une meilleure clairvoyance des étapes du devenir humain, le défi prophétique;
- d'une meilleure connaissance du (des) monde(s) invisible(s);
- de savoir faire la meilleure synthèse de tous les textes eschatologiques de toutes les traditions religieuses du monde.

#### iii) Défis relatifs au bonheur

Le défi est celui

- de la meilleure adaptation de l'homme à un nouvel idéal, un nouvel âge, une nouvelle ère;
- de permettre à chaque homme de trouver sa vérité dans la «vérité»;
- de savoir créer des relations harmonieuses entre les hommes;
- de présenter un idéal plus conforme aux besoins de chacun;
- de permettre à chacun d'accéder aux niveaux supérieurs de la connaissance;
- de l'harmonie du couple;
- de l'identification avec les maîtres à penser, les guides spirituels, défi de l'atteinte de l'illumination et de la fusion avec Dieu.

Les autres articles de ce numéro de *La Revue réformée* donnent des exemples de ces défis.

#### Conclusion

Le contre-défi au défi des sectes ne se trouve-t-il pas dans le bon usage des Saintes Ecritures? Vrai critère de la vérité, sûre promesse du bonheur présent et éternel, la Bible, Parole du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ne peut-elle pas, seule, nous permettre

- de mieux nous protéger et nous conduire;
- de participer à la délivrance de ceux que les sectes trompent et exploitent?

Bien-aimés, ne vous fiez pas à tout esprit; mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans lemonde.

(1 Jn 4:1)

Les circonstances présentes ont forcé les peuples d'oublier que le pouvoir est aussi un élément de l'ordre social, et ce qu'ils oublient depuis longtemps, c'est la corruption du cœur humain. Nos constitutions distribuent les droits politiques à pleines mains, comme si c'était à des anges [...] L'organisation politique n'est pas tant le but que le moyen, je dis le moyen de protéger efficacement les droits de tous, et de faciliter le perfectionnement de la famille humaine. Et conformément à ce principe, il s'agirait de confier les attributions politiques, à commencer par l'électorat, aux plus dignes, aux plus capables, aux mieux placés pour les exercer [...]

J'aime toujours la liberté d'un même amour. J'aime l'égalité pour autant qu'elle se concilie avec les intérêts de la liberté et de la civilisation. Je crois que le monde gravite vers l'égalité, mais je crois une égalité absolue impossible [...] Quant à la souveraineté du peuple, telle qu'on l'entend et qu'on la prêche à nos paysans suisses, j'y suis totalement incrédule.

(A. Vinet, Lettres, I, 298)

## **ÉGLISE OU SECTE?**

Père Jacques LEFEBVRE\*

#### Introduction

## A) Une question posée

Dans un contexte de multiplication des groupes religieux, chacun cherche à s'identifier, et il n'est pas toujours facile d'y voir clair. «On les appelle sectes», titrait une revue, faisant porter à l'opinion publique la responsabilité d'une étiquette qui devient tellement péjorative que plus un groupe ne l'accepte. La qualité d'Eglise entraîne, en revanche, une respectabilité et même le bénéfice d'une certaine reconnaissance de fait (aumôneries, affectataires) malgré la séparation des Eglises et de l'Etat.

Fait nouveau, des communautés d'Eglise sont déclarées comme sectes dans le rapport parlementaire (1996) avec toutes les conséquences qui en découlent, et divers «nouveaux mouvements religieux» cherchent à acquérir le titre et le statut d'Eglise, comme par exemple la scientologie (cf. le libellé des créations d'associations 1901 au J.O. en 1996).

Il n'y a pas de définition juridique, ni d'appellation contrôlée, ni de monopole de tel ou tel signe. Quels seront nos critères?

## B) Critères insuffisants

i) Le nombre

C'est toujours une société ou un groupe majoritaire qui en

<sup>\*</sup> Le Père J. Lefebvre est vicaire épiscopal à Poitiers et membre de l'Equipe pastorale nationale et nouveaux courants religieux.

désigne un autre comme secte, mais dans quel espace, avec quelle histoire? Germe ou organe témoin (la «Petite Eglise»)?

Une Eglise est-elle seulement une secte qui a réussi, quantitativement?

#### ii) La dissidence

C'est la tonalité ancienne du mot «secte» (Bossuet, J.-J. Rousseau) et une étymologie possible, mais tous les schismes ne donnent pas des sectes.

Selon ces critères, l'Eglise chrétienne primitive ne pouvait être qu'une secte aux yeux des juifs, «ainsi Tertullus accusant Paul devant le gouverneur Félix: Cet homme est une peste, il provoque des émeutes parmi tous les juifs du monde. C'est un chef de file de la secte des Nazaréens.» (Ac 24:5)

Paul lui-même relève le gant: «Je suis au service du Dieu de nos pères selon la Voie qu'eux qualifient de secte.» (Ac 24:14)

Le mot n'avait d'ailleurs pas un sens péjoratif comme aujourd'hui. Il désignait aussi bien la secte – le parti – des pharisiens ou des sadducéens.

La réflexion reste telle, même si les groupes concernés se parent de quelque exotisme. Ainsi les Amish, communauté et non pas secte, malgré l'apparence et la réputation, selon le slogan du Canada Dry¹.

## C) Le rapport parlementaire

Parmi les indices permettant de supposer l'éventuelle réalité de soupçons conduisant à qualifier de secte un mouvement se présentant comme religieux, elle (la commission) a retenu, faisant siens, les critères utilisés par les Renseignements généraux...:

- la déstabilisation mentale;
- le caractère exorbitant des exigences financières;
- la rupture induite avec l'environnement d'origine;

<sup>1.</sup> Comparaison tirée de F. Lovsky, Vingt lettres aux chrétiens sur les sectes (Paris: Desclée de Brouwer, 1995), 134.

- les atteintes à l'intégrité physique;
- l'embrigadement des enfants;
- le discours plus ou moins antisocial;
- les troubles à l'ordre public;
- l'importance des démêlés judiciaires;
- l'éventuel détournement des circuits économiques traditionnels;
- les tentatives d'infiltration des Pouvoirs publics<sup>2</sup>.

Plusieurs de ces critères peuvent, aux yeux d'un incroyant, s'appliquer à différents traits des Eglises chrétiennes: foi au Ressuscité, vie monastique, jeûnes, mouvements confessionnels des jeunes...

Des tendances sectaires peuvent être plus ou moins prononcées dans un groupe – à dénoncer certes, où qu'elles se trouvent – mais on voit la prudence nécessaire dans la mise en œuvre de repères, à utiliser de préférence en faisceau pour cerner la physionomie d'un groupe. Cherchons ces repères selon une grille qui veut toucher à l'origine des déviances possibles, d'après le pouvoir, le savoir et l'avoir.

#### I. Le pouvoir

On sait tout l'éventail des cas de figure dans l'ordre politique: de l'anarchie à la dictature, en passant par différents types de démocratie ou de monarchie.

Sans vouloir décalquer, on sait aussi tout l'éventail des formes d'autorité dans les Eglises chrétiennes: Assemblées de frères, système presbytérien synodal, épiscopat. Chaque Eglise a tendance à valoriser l'une ou l'autre des trois dimensions du ministère proposées par le Conseil œcuménique des Eglises dans son texte de convergence de la foi<sup>3</sup>. Et dans les sectes?

Questions à se poser sur le fonctionnement du pouvoir dans un groupe religieux:

## A) Qui l'exerce?

- Une personne seule? Le gourou dans son groupe, gourou

<sup>2.</sup> Les sectes en France (Paris: Assemblée nationale, rapport n° 2468, 1996), 13.

<sup>3.</sup> Baptême, Eucharistie, Ministère (Presses de Taizé: Centurion, 1982), § 26 et 27.

au sens dévié pris au français, de «lourd» à écrasant. La référence unique et indiscutable, qu'on craint, qu'on vénère, qu'on aime?

- Un couple, une famille, un groupe uni? Un «collège central» anonyme, «l'esclave fidèle et prudent», derrière lequel se profilent néanmoins toujours des personnes.

- Pouvoir repérable ou occulté? Ce dernier rend la contestation plus difficile, et on connaît la volonté d'éloignement géographique de certains «gourous».

- Le pouvoir exercé est-il défini par une coutume, un statut, ou purement personnel ?

## B) D'où vient le pouvoir?

- Reçu? Par acclamation, élection, tirage au sort? Par l'ancienneté, l'hérédité?
  - Délégué ou reconnu par une autre autorité?
  - En fonction d'une compétence, aptitude, formation?
- Attribué par la personne elle-même, autoproclamé, que le leader se donne, en fonction d'une intuition particulière (fondateurs), d'un don personnel (fluides guérisseurs), de visions ou révélations personnelles, prophétiques, vraies ou supposées?

Quelles sont la légitimité et les limites d'un pouvoir de droit divin? Des débordements sont possibles, des dérives dans le sens de l'oppression: j'étouffe mais je me crois forcé d'obéir.

Notons que la complicité des adeptes renforce le pouvoir: «Dites-moi ce qu'il faut que je fasse...» En ce sens, on ne naît pas gourou, on le devient.

## C) Sur qui s'exerce le pouvoir?

Directement sur tout le groupe, ou par délégation? Quel est son champ d'exercice?

La distribution canonique du for externe et du for interne est ici précieuse pour ne pas mélanger les genres, marche d'un groupe et conscience d'un chacun. Cette distinction mise en œuvre est une garantie contre des abus de pouvoir. A l'inverse, on peut s'interroger sur l'application de «principes divins» dans la vie des couples, pour les créer ou les casser. Le bien-fondé de la séparation des pouvoirs (législatif, judiciaire...) et de leur articulation est aussi reconnu par la société civile. Les Eglises cherchent à le respecter. Un évêque dénonce la dérive sectaire d'un de ses prêtres: «Il s'arroge la direction des âmes et des deux communautés qu'il a rassemblées, d'où des abus qui se sont glissés dans l'exercice de la fonction qu'il s'est donnée lui-même.»

- Les exigences morales sont-elles les mêmes pour le maître et les disciples?
- Les enfants ont-ils leur place dans leur famille, ou seulement dans le groupe?

## D) Quel contrôle possible?

Y a-t-il un partage de fait du pouvoir? Par des conseils, par la référence à des instances diverses? (*Cf.* François d'Assise faisant reconnaître sa règle au pape Innocent III.) Quelle possibilité de s'exprimer librement pour l'inférieur? Quel recours devant un contentieux?

Dans la durée: le pouvoir est-il pour un temps déterminé? A vie? Dans quelles conditions pour sa maintenance ou sa succession? Comment se gère le passage, après les prophètes ou les pionniers? Y a-t-il des écrits de référence, qui précèdent le pouvoir et auxquels il se soumet? A leur tour, de qui émanent-ils?

#### E) Des cas à observer

#### i) Un monastère

Un ex-moine peut y voir un aspect sectaire: j'ai été «vocationné» par un recruteur habile, zombifié par les exercices, sous la coupe d'un père abbé élu à vie. Bref, «prisonnier de Dieu». Enfin «j'ai quitté l'organisation».

Peut-on dire aussi que la règle de saint Benoît met de sérieux garde-fous, notamment quant au partage de l'autorité? Si le père abbé «tient la place du Christ» (mais c'est dit aussi de l'hôte ou du frère malade), «tous les moines doivent être convoqués au conseil... les frères donneront leur avis en toute humilité» (Règle 3,3) et surtout que l'abbé «observe en tout

point la présente règle» (64,20). Notons encore la pratique d'une visite canonique tous les trois ans.

- ii) Comment fonctionne l'autorité
- d'un pasteur dans une Eglise congrégationaliste;
- d'un évêque, de l'évêque de Rome;
- d'un leader charismatique dans sa communauté...

#### II. Le savoir

Il s'agit du savoir religieux – ou pseudo-religieux – propre à un groupe. On pourrait aussi l'appeler la «doctrine», en sachant que c'est un mot qui prend aujourd'hui la connotation péjorative de «doctrinaire», d'attachement étroit et enfermant, suite d'un endoctrinement.

C'est elle pourtant qui va permettre d'identifier, de qualifier les nouveaux mouvements religieux, de comprendre les motivations et les comportements des adeptes, et l'on ne peut l'ignorer, même sous prétexte d'une approche neutre, non confessionnelle.

Là encore, posons-nous quelques questions.

# A) Qui est la source du savoir? Ou qui le détient?

Y a-t-il blocage entre celui qui commande et celui qui sait? Par charisme ou expérience personnelle, par consensus d'un groupe directeur?

Le savoir individuel se situe-t-il dans une tradition?

La connaissance deviendrait-elle moyen de pouvoir (scribes, exégètes)?

Quelle est la liberté des théologiens? Rappelons-nous l'indépendance du prophète et du roi dans la Bible.

Y a-t-il un savoir secret, réservé à des invités, avec vocabulaire et rites propres, ou l'accès aux sources est-il ouvert à tous? Même si une discipline de l'arcane a pu jouer, temporairement, pour les catéchumènes, les Eglises veulent que leur message soit accessible à qui le veut, que leur message de salut soit universel.

#### B) Le contenu du message

Est-il présenté comme une connaissance totale et sans faille, message unique et ultime de salut («hors de l'arche, pas de salut») ou respecte-t-il le mystère du monde, sans prétendre tout expliquer de l'homme et de Dieu, de manière simpliste?

Face au monde, le message induit-il des manières de penser et de vivre en rupture brutale en de nombreux domaines (médical, vie sexuelle...)? C'est la tentation de repli, de fanatisme, avec filtrage de l'information: bibliothèque sélective, refus des médias, enfermement dans la pensée d'un seul auteur, même prétendument ouvert.

Quelles sont, par exemple, les conséquences de l'enseignement de tel groupe sur «le monde» gisant sous le pouvoir de Satan? N'implique-t-il pas un comportement de méfiance pour ce qui n'émane pas du groupe, créateur de bien des difficultés?

Les Eglises s'efforcent à «l'inculturation», au dialogue avec les connaissances de leur temps (science, histoire...), quitte à avoir une foi plus complexe et difficile, et même des moments de crise face à «la communauté scientifique internationale». Par exemple, dans la question du créationnisme et de l'évolution.

Notons que des manifestations de piété débridées dans des Eglises se rapprochent du phénomène «sectes»: révélations privées absolutisées, messages en direct, etc., et demandent à être discernées.

On pourrait aussi comparer l'utilisation de l'Apocalypse dans des sectes ou dans des groupes œcuméniques: quelle manipulation par la peur ou quelle intelligence raisonnée de la foi?

Des convictions fortes s'exprimeront-elles à travers une confession de foi? La mise par écrit permet au moins le regard critique. Ainsi peut-on analyser le «Credo» de la scientologie:

Nous, de l'Eglise, croyons que tous les hommes... ont des droits inaliénables à l'exercice de leurs propres pratiques religieuses... à concevoir, choisir, assister et protéger leurs propres organisations, églises et gouvernements...

## C) Comment circule le savoir?

#### i) A l'intérieur du groupe

Sans aller jusqu'au viol psychique ou à la manipulation mentale, les méthodes de «persuasion clandestine» sont nombreuses, aboutissant souvent à une adhésion rapide. Le langage codé construit un mur invisible avec le monde. La culpabilisation empêche toute remise en question, alors que de nouveaux grades à obtenir tendent l'intérêt.

En Eglise, la proposition sera plus large, plus lâche aussi, avec des approches variées, avec du temps donné à la réflexion pour un engagement libre. La durée des cheminements est souvent plus ample. Notons qu'une Eglise peut avoir un champ de savoir très ouvert, avec un blocage sur tel ou tel point: la mariologie par exemple.

Mais un détail est noyé dans l'ensemble: ainsi le «54°» s'apercevant de la fraude de l'épée électrifiée de Di Mambro, et restant quand même un temps dans le groupe.

#### ii) A l'extérieur du groupe

Les nouveaux mouvements religieux vivant d'abord par la conversion d'adultes, ils seront souvent marqués par leur prosélytisme, ouvert ou à travers des masques, éducatifs, médicaux, culturels. Ce sont toujours des personnes qui sont visées.

Les Eglises historiques, multitudinistes, seront plus marquées par la tentation des majoritaires, mais accompagnent leur annonce par un souci de dialogue, de groupe à groupe. C'est l'attitude précisée par le *groupe des Dombes* dans sa réflexion «pour la conversion des Eglises»<sup>4</sup>, pour une émulation dans la conversion réciproque.

<sup>4.</sup> Pour la conversion des Eglises (Presses de Taizé: Centurion, 1991).

#### III. L'avoir

C'est l'aspect des sectes le plus facilement reconnu, dénoncé et combattu par la législation et les Pouvoirs publics. Eglises et sectes ont également besoin d'argent, mais là aussi des questions peuvent se poser:

## D'où vient l'argent?

- Du travail. Notamment dans des communautés plus ou moins auto suffisantes: monastères, béthels, etc. Même là le Code du travail a sa place: association sans but lucratif, ou SARL? Bénévoles ou salariés? Travail intensif, prolongé? Avec quelle couverture sociale? Quelle relation établit l'argent? Contrat de salariés? Quelle dépendance de permanents par rapport aux parrainages?
- De la prestation de services: honoraires paramédicaux, exorcismes... Quel est le coût de la formation, des cours? L'électromètre...
- Dons et legs, selon la législation. Dons des disciples, dot, dîme. Avec insistance? L'intérêt du groupe ne passe-t-il pas avant la prudence à l'égard des personnes? L'équilibre familial est-il respecté? et l'avenir? «Le caractère exorbitant des exigences financières» frise l'exploitation.

Par qui l'argent est-il géré? Quelle transparence? Où va l'argent? Pour quoi faire? Pour le groupe seul? Pour qui et pour quoi fonctionne le groupe? Y a-t-il une dimension humanitaire?

#### IV. Fonctionnement des groupes

Les points cités, ces tendances plus ou moins sectaires, induisent différents comportements du groupe, différentes attitudes des personnes, qu'on pourrait observer au détail:

- A l'intérieur du groupe: relation de type fusionnel, ou distance possible, avec différents degrés d'appartenance ou d'intégration?
- Y a-t-il diversité de situations, le choix étant laissé à l'appréciation de chacun?

Dans la relation à l'extérieur: les mouvements d'entrée dans le groupe; avec quelle maturation? Les mouvements de sortie, volontaires ou par exclusion. La liberté d'aller et venir, de communiquer. La possibilité de couples mixtes durables.

Mais convictions fortes et engagements radicaux ne doivent pas devenir un caractère propre aux sectes. Toute religion les connaît. C'est leur relation au monde ambiant – à une époque donnée – qui permet de les qualifier comme inclinant vers le sectaire ou vers l'ecclésial.

#### Conclusion

## A) Des glissements

Les nouveaux mouvements religieux naissent, changent, meurent, parfois très rapidement. Il est bon d'observer leurs évolutions.

- i) D'ecclésial à sectaire
- Un exemple célèbre: le groupe de Saint-Erme<sup>5</sup>. Passage d'une aumônerie de lycée chaleureuse à un groupe «Charles de Foucauld», puis à un charismatisme échevelé. Rupture avec les familles. Interprétations apocalyptiques. Rupture avec l'Eglise. Débandade.
  - Danger des intégrismes: les seuls purs, les seuls vrais.
     «Nous étions des milliers dans la ligue, eh bien! Notre Seigneur

m'a dit: «Laisse tout ce monde, fais une phalange! Il n'y en aura peut-être que 400, mais ce sera des vrais... L'an 2000 ne passera pas que tout soit accompli.»<sup>6</sup>

Des communautés d'Eglise ont nécessité des coups d'arrêt (Sainte-Croix de Grenoble – Théophanie), des démissions de leaders. D'autres posent question quant au mode d'exercice de l'autorité. Autant de questions à gérer par les Eglises pour éviter des dérapages, et lancées aussi dans le grand

<sup>5.</sup> O. Braconnier, Radiographie d'une secte au-dessus de tout soupçon (Paris: Cerf, 1982).

<sup>6.</sup> CRC, cité dans B. Fillaire, Le grand décervelage (Paris: Plon, 1993).

public, sans même de point d'interrogation<sup>7</sup>. Difficulté des franges...

#### ii) De sectaire à ecclésial

De par la durée dans l'histoire, l'augmentation du nombre de fidèles, la rencontre de cultures différentes: les mormons. Des signes d'évolution chez les témoins de Jéhovah, en France :

- dialogue au Colloque juridique de 1993 aboutissant au non emprisonnement des insoumis;
- exposition sur leur histoire pendant la guerre;
- retour d'intérêt pour leur fondateur, Russell, et prudence accrue sur les dates des annonces «prophétiques»;
- nouveau style de parutions maniant l'humour;
- difficultés grandissantes de leur ministère.

Mais se durcissant aussi, des blocages face au refus des transfusions sanguines, face aux théories scientifiques. Des glissements peuvent aussi se faire de sectaire à simplement associatif.

## B) Retour à l'histoire

En conclusion, une aventure du temps de nos sources peut encore nous éclairer, celle du groupe johannique, qui n'est pas sans faire penser à quelques tendances très particulières dans ses caractéristiques<sup>8</sup>.

- «Un sentiment identitaire fortement affirmé» à partir du fondateur. C'est «la communauté du disciple bien-aimé». Ce disciple a mission d'attester l'événement du salut, comme son meilleur témoin (Jn 19:35; 20: 8; 21:7) quitte à jeter quelque discrédit sur Pierre et les Douze.
- Une conception élitiste du groupe, vu comme une sélection des meilleurs plutôt que comme un rassemblement (Jn 6), d'où une ecclésiologie de crise, de tri.
  - Une hostilité à l'égard du «monde», une condamnation

<sup>7.</sup> Th. Baffoy, A. Delestre, J.-P. Sauzet, Les naufragés de l'Esprit. Des sectes dans l'Eglise catholique (Seuil, 1996).

<sup>8.</sup> Y. M. Blanchard, «Quatrième évangile et communautés nouvelles», in L'Année canonique, XXXVI (1993).

des ennemis de l'extérieur, pas «des nôtres», taxés d'antichrists (1 Jn 2:18-19).

Heureusement, cette communauté se rallie à la grande Eglise, reconnaissant à Pierre, malgré sa fragilité, une autorité fondée sur la valeur première du groupe: l'amour (Jn 21). Du coup, la théologie élaborée dans la communauté johannique est intégrée dans le Canon des Ecritures. Une secte qui a réussi?

«Jésus a fait encore bien d'autres choses: si on les écrivait une à une, le monde entier ne pourrait, je pense, contenir les livres qu'on écrirait.» (Jn 21:25).

Je ne sais trop comment me classer avec mon christianisme parmi les amis de la liberté; je vois les chrétiens applaudir à des choses que comme chrétien je suis forcé de désapprouver. Je me demande si par hasard je ne serais point devenu illibéral. Je ne puis le croire; et cependant la liberté que je vois fêter me paraît fort laide, souvent très niaise et même très méchante, pleine d'impiété chez ses plus chauds partisans. Je n'aime pas voir les droits de tous en proie aux caprices de quelquesuns; mais j'ai horreur de voir les masses disposant d'elles-mêmes.

(A. Vinet, lettre inédite)

# LES SECTES ENTRE SOCIOLOGIE ET POLITIQUE

François-Georges DREYFUS\*

A la suite d'incidents, des divers suicides collectifs, notre société, depuis quelques années, a découvert la secte que d'aucuns traitent comme la bête immonde. Que le mot secte vienne de sequire ou de seccare, les dictionnaires, au temps où ni le politiquement ni le religieusement corrects n'avaient cours, se contentaient de préciser: «Réunion de personnes qui professent une même doctrine – ex. La secte d'Epicure » et précisaient parfois: «Nom donné à ceux qui se sont détachés d'une communion principale: La secte des Quakers.» Après tout, ils ne croyaient pas si bien dire; il faudra attendre rapports parlementaires et analyses pseudo-théologiques ou sociologiques pour donner au mot un sens nouveau. Un historien de l'art n'écrira-t-il pas, vers 1930: «Le Talmud, de même que le Coran, défend à ses sectaires la reproduction de la figure humaine.»

Sans doute parlementaires et juristes français s'échinentils aujourd'hui à nous trouver d'autres définitions qui apparaissent, à la lecture, plus que curieuses, discutables.

Pour le Robert, comme pour Littré, «la secte est l'ensemble des personnes qui font profession d'une même doctrine» ou «qui suivent une opinion accusée d'hérésie ou d'erreur». Il est vrai que le Dictionnaire des Religions définit la secte comme «un groupe de contestation de la doctrine et des structures de l'Eglise entraînant le plus souvent une

<sup>\*</sup> F.-G. Dreyfus est professeur à l'Université de Paris-Sorbonne et professeur associé de la Faculté libre de théologie réformée d'Aix-en-Provence.

dissidence. Dans un sens plus étendu, tout mouvement religieux minoritaire.»<sup>1</sup>

S'appuyant sur Max Weber et sur Troeltsch, le rapport parlementaire, rédigé sous la responsabilité de M. Guyard et déposé en 1996 devant l'Assemblée nationale, définit «la secte par opposition à celle d'Eglise» et ajoute pour préciser sa position:

La secte... se situe en retrait par rapport à la société globale et tend à refuser tout lien avec elle, et même tout dialogue. Elle a une attitude identique à l'égard des autres religions, de sorte qu'en ce sens, l'œcuménisme pourrait servir de critère pour distinguer église et secte.

Le propos est absurde car si on suit les auteurs de ce rapport, le judaïsme comme l'islam sont des «sectes» puisqu'ils se placent en dehors de la communauté dite œcuménique et se considèrent à part des autres communautés religieuses, tandis que Moon, qui considère avoir une dogmatique syncrétiste issue du christianisme, serait une Eglise!

Il est vrai que les critères mis en avant² par la commission parlementaire, s'appuyant sur un rapport des Renseignements généraux, sont fort peu convaincants: après tout, si l'on suit les auteurs, les communautés religieuses reconnues par les articles organiques de 1801 (Eglises catholique, réformée et luthérienne) et l'ordonnance de 1831 (Communauté juive) devraient, si elles étaient fidèles, être considérées comme des sectes.

Elles proposent, en effet, des «vérités incontournables», un véritable «engagement», la «rupture avec les valeurs de la société» (condamnation de l'avortement et du concubinage), «appartenance loyale au groupe», le «langage mobilisateur et le néolangage» (ne parle-t-on pas chez les huguenots le «patois de Canaan»?), «l'esprit de corps».

<sup>1.</sup> On rappellera, avec J. Baubérot, qu'au début du siècle, l'Armée du Salut était considérée comme une secte anti sociale qui manipulait les esprits et exploitait les porte-monnaire

<sup>2.</sup> Pages 24 et 25 du rapport parlementaire.

Que signifie, d'autre part, la «déstabilisation mentale»: quand tel théologien catholique conduit le fils du président du Consistoire israélite de Strasbourg au baptême, ne pratique-t-il pas une véritable «déstabilisation mentale»?

Nos braves parlementaires auraient mieux fait de se reporter à l'excellente étude du président Jacques Robert, «Liberté de religion, de pensée et de croyance»<sup>3</sup>. Il consacre sa contribution à essayer de définir ce que peut être une secte... et il n'y arrive pas: ce n'est pas «le petit nombre des adeptes», «l'excentricité des doctrines» car, comme il le souligne, Tertullien expliquait: *Credo quia absurdum*, ce que confirme un arrêt du 4 décembre 1912 de la Cour d'appel de Paris. Ce n'est pas davantage «la nouveauté», la Réforme «atteste la possibilité de confessions nouvelles, instantanément dressées», formule qui est du pur «patois de Canaan», ce d'autant, rappelle-t-il, que «la religion est un phénomène collectif: ce n'est pas nécessairement un phénomène de masse».

Naturellement, «tout mouvement religieux, Eglise, association ou secte doit répondre de ses actes» et respecter l'ordre public. Dès lors, l'escroquerie, les pressions psychologiques abusives, l'embrigadement des enfants et les dérives sexuelles doivent être poursuivies; les textes existent, mais ils ne sont pas toujours appliqués.

Peut-on faire une sociologie des sectes?

Les Renseignements généraux s'y sont essayés, écartant à juste titre «les mouvements ésotériques ou se rattachant à l'anthroposophie» ainsi que «la majorité des groupes se réclamant du Nouvel Age».

Si l'on en croit l'abbé Trouslard<sup>4</sup>, on doit considérer comme «sectes», au sens «actuel» du terme, les mouvements ayant un comportement totalitaire (sic) à caractère «pseudoreligieux». L'abbé Trouslard, dans sa dérive, rejoint le rapport

<sup>3.</sup> J. Robert, «Liberté de religion, de pensée et de croyance» dans *Droits et libertés fondamentaux* (Paris: Dalloz, 1995).

<sup>4.</sup> Christus, janvier 1997.

parlementaire, mais le professeur Robert a montré que ce critère était pour le moins discutable. Est une secte, la communauté qui cherche à manipuler les esprits par le moyen de «cours, stages ou séminaires», qui tend à détruire la personne, la famille, la société.

Le moins que l'on puisse dire est que cela n'est pas très simple. En effet, si l'on tente une typologie des sectes, on s'apercoit tout de suite, à suivre le classement des Renseignements généraux, qu'on a mélangé toutes les communautés religieuses ou philosophiques sans tenir compte d'un certain nombre de réalités. On peut discuter à perte de vue sur le New Age, mais quand on sait le nombre d'ouvrages que des théologiens universitaires catholiques ou protestants, lui ont consacrés en termes très sympathiques, on peut difficilement admettre comme «sectaire» cette communauté religieuse qui se fonde sur ce que l'on pourrait appeler «l'astrologie historique». En effet, le New Age estime qu'après l'ère chrétienne du Poisson, on passe à l'ère «post chrétienne» du Verseau, se fondant sur une nouvelle prise de conscience des rapports entre société et spiritualité à la mesure de la civilisation du XXIe siècle qu'il décrit - souvent à juste titre - comme totalement différente des civilisations antérieures. Le rapport parlementaire conclut toutefois que

le Nouvel Age est dangereux, parce qu'il peut prédisposer ses adeptes à s'engager dans des voies plus périlleuses de type apocalyptique, par exemple. L'approche de l'an 2000 pourrait correspondre à une multiplication considérable des groupes apocalyptiques ou millénaristes, à partir de messages mal compris (car fondamentalement optimistes) des *new agers*. En outre, de gros bataillons d'adeptes, déçus des rangs évangéliques (témoins de Jéhovah, adventistes) ou syncrétiques, pourraient nourrir ce mouvement.

On pourrait faire des constatations analogues à propos de l'anthroposophie issue de l'enseignement de Rudolf Steiner, lui-même profondément marqué par la pensée de Goethe.

A côté des communautés qui relèvent du courant Nouvel Age et de l'anthroposophie dont le caractère «sectaire» reste à démontrer, le rapport distinguait les groupes orientalistes mélangeant allégrement toute une série de communautés de type oriental, dont il aurait été judicieux de voir quels pouvaient être leurs liens avec le taoïsme, le bouddhisme ou le confucianisme, religions incontestables depuis des siècles. En tout cas, que l'on soit d'accord ou non avec la *Soka Gakaï*, il ne faudrait pas oublier que c'est une communauté religieuse d'origine bouddhiste, diffusant les doctrines d'un moine japonais du XIII<sup>e</sup> siècle dont la théologie – comme c'est d'ailleurs le cas des diverses formes de religiosité japonaise, à commencer par le *Shinto* – est «nationaliste et intolérante».

Il y a les communautés de guérisseurs qui préconisent des thérapies à caractère spirituel que l'on a analysées un peu trop rapidement (combien de maladies n'ont-elles pas un caractère psycho somatique?) et dont on se contente de dire qu'elles recrutent «un nombre non négligeable de professionnels de la santé», ce qui devrait quand même faire réfléchir.

Il y a aussi les communautés plus ou moins gnostiques, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait la place que la gnose tient dans les préoccupations de certains intellectuels contemporains.

Beaucoup plus dangereuses, les communautés de caractère satanique ou druidique, à fondement initiatique ou occultiste. Ces groupes inspirent, dit le rapport,

des craintes qui ne doivent pas être prises à la légère, car, à l'instar de leurs coreligionnaires des Etats-Unis et des pays scandinaves, les lucifériens français sont susceptibles de délaisser leurs activités folkloriques actuelles pour des actions criminelles: profanation de cimetières, trafic de drogue, crimes de sang.

Peut-on mettre sur le même pied les groupes néo païens? Mais le rapport s'attaque aussi très directement à des mouvements chrétiens traditionalistes comme Tradition Famille Propriété, ou Avenir de la culture, à cause de leurs campagnes contre le Minitel rose, la pornographie, l'avortement, les préservatifs. Que le veuillent ou non les rédacteurs du rapport, ce n'est pas parce que les Eglises chrétiennes ont abdiqué que l'on doit condamner ceux qui sont restés fidèles

envers et contre tout à la Parole de Dieu. A la limite, on s'étonne de ne pas trouver dans cette liste les communautés juives très strictes comme les loubavitch!

Sur tous ces points, l'ouvrage collectif, *Pour en finir avec les sectes* (Dervy), aligne clairement combien il faut se méfier du rapport parlementaire rédigé par des personnalités peu compétentes sur les sectes<sup>5</sup>, même si, à certains égards, lorsqu'il s'agit des communautés issues de la gnose, des sciences occultes ou de l'hypnose, il est plus crédible.

En fait, le rapport ne s'est guère interrogé sur deux points essentiels: qui fréquente les sectes et pourquoi fréquente-t-on une secte plutôt qu'une communauté religieuse traditionnelle?

\* \* \*

Qui fréquente une secte? Toutes les enquêtes sont unanimes: il n'y a pas de «profil déterminé». Les membres de ces communautés sont, au départ, des Français comme les autres; le rapport de la commission parlementaire est très clair:

Il serait faux de présenter le développement des sectes comme se réduisant exclusivement à la manipulation de personnalités fragiles par des groupes coercitifs et par l'application de techniques psychologiques éprouvées.

Bien plus, on constate, si on regarde de près, que les membres de ces groupes appartiennent à des milieux relativement aisés ou même très aisés, de surcroît à des milieux intellectuellement développés, que l'on attire par un discours quasi scientifique, faisant appel au perfectionnement individuel: il suffit, dans la plupart des villes universitaires, de lire les affiches de la Nouvelle Acropole proposant des conférences au titre souvent alléchant, ou des séminaires sur des thèmes intéressants.

Le perfectionnement individuel sur lequel ces communautés mettent l'accent insiste généralement sur trois points: l'exemple personnel, le prosélytisme, le tout fondé sur une

<sup>5.</sup> On notera que les auteurs ont découvert un précurseur de la sociologie de la religion, le dénommé Tite Live, auteur des Sectes religieuses en Grèce et à Rome, p. 45.

ascèse certaine (abstention de tabac, d'alcool, de viande, appel à la prière régulière, invitation à réduire son temps de sommeil). A bien des égards, certaines sectes utilisent tout simplement les règles des ordres religieux du Moyen Age, à commencer par la règle de saint Benoît: beaucoup de ces communautés savent combiner ces règles plus que millénaires avec notre temps, d'autres, au contraire, conduisent, note le rapport,

à la rupture avec les relations antérieures, au travail, au bénéfice partiel ou exclusif de la secte vouée à la vie en commun. Une telle attitude de repli sur soi ou sur un groupe restreint est en contradiction avec tout un engagement extérieur à la secte.

Sans doute! Mais, à la limite, les monastères des religieux d'aujourd'hui, les couvents de religieuses cloîtrées, se vouant à la prière et au travail manuel, seraient, tout comme certaines communautés piétistes, si l'on prenait le rapport à la lettre, des groupements sectaires!

Sociologiquement, on peut constater que deux groupes d'âge sont particulièrement sensibles au mouvement sectaire:

- les jeunes adultes de 25 à 35-40 ans pour le Nouvel Age, les groupes orientalistes ou gnostiques, sans doute parce que le message des Eglises ne les satisfait pas;
- les personnes entre 50 et 60 ans pour les «groupes de prière ou de guérison».

Quant aux «adeptes», ils appartiennent, quoi qu'en dise le rapport, à deux groupes sociaux bien distincts:

- les milieux modestes constituent le plus important groupe social des témoins de Jéhovah;
- les autres communautés recrutent essentiellement dans les classes moyennes et même aisées, souvent nous l'avons dit dans des milieux intellectuels.

Ce sont d'ailleurs les scientifiques qui constituent un des groupes intellectuels les plus attirés par les nouvelles communautés: d'abord, ils sont intéressés par des «mouvements» qui proposent une «explication globale» des problèmes sociaux, scientifiques et humains; ensuite, note le rapport, parce qu'ils s'estiment moins manipulables que le citoyen ordinaire. Selon le rapport, «la vulnérabilité des élites réside précisément dans la certitude de ne pas être manipulables». Mais après tout, si des intellectuels sont attirés par ces groupes, si des hommes et des femmes ayant relativement réussi dans la vie veulent s'intégrer à une secte, on ne voit pas au nom de quoi – tant que l'organisation ne commet ni crimes ni délits – on pourrait les en empêcher.

Si, de surcroît, ces hommes et ces femmes connaissent des difficultés individuelles, ont des problèmes familiaux, on conçoit assez bien qu'ils se tournent vers des communautés qui montrent, par leur prosélytisme, qu'elles s'intéressent à eux. Nous sommes ici, sans doute, au nœud du problème.

Depuis près de soixante ans, les Eglises traditionnelles en Europe, dans toute l'Europe, se sont à peu près désintéressées des classes moyennes et aisées<sup>6</sup>. Certaines remarques judicieuses devraient intéresser très particulièrement les responsables des Eglises dont les ministres ont rejeté avec mépris col romain et complet gris pour faire plus peuple...

«L'aspect «jeune cadre dynamique» des scientologues conviendra... au «démarchage» dans les cités universitaires, les clubs de gymnastique ou les cafés à la mode... Qui ne sait reconnaître les jeunes évangélistes aux cheveux coupés ras, à l'éternel blazer bleu marine et à la cravate club discrète? Comment ne pas noter le caractère bon chic bon genre mais un peu désuet des témoins de Jéhovah? Tout ceci fait l'objet de choix délibérés.»

Les responsables ecclésiastiques, catholiques ou protestants, pourraient y réfléchir et inviter — s'ils souhaitent réellement contrebalancer l'influence des nouvelles communautés — leurs ministres à renoncer au débraillé et au refus du prosélytisme. Il ne suffit pas d'accuser la mentalité contemporaine, «la recherche du confort matériel», «l'athéisme pratique qui se développe partout en Europe», comme l'écrivent les évêques du Synode Est-Ouest en 1991; il faut aller audevant de ceux qui sont en recherche et sont très vraisemblablement moins athées que ne le croient les évêques.

<sup>6.</sup> Cf. nos remarques dans F.-G. Dreyfus, «La crise du protestantisme français», dans Foi et Vie, avril 1996.

En tout cas, «les associations concernent directement ou indirectement environ un demi-million de Français», c'est-àdire presque autant que les protestants ou les juifs. Elles recrutent et continuent de recruter sur «l'initiative d'agents» qui font du prosélytisme en s'appuyant sur des thèmes très différents, parmi lesquels ont citera:

- les *questions éthiques* que l'on découvre assez nombreuses dans l'Eglise de scientologie, qui contrôlerait une «commission des citoyens pour les droits de l'homme» par le Mouvement pour la paix en Europe;
- les questions culturelles, où l'on constate une forte présence de tous ces groupes dans des directions très diverses avec aussi bien des propositions de conférence ou des cours de rattrapage, et même des séminaires pour le perfectionnement des cadres d'entreprise;
- les *questions naturistes*, qui vont de l'écologie à la médecine naturelle, la psychologie à la parapsychologie en passant par la méditation transcendantale.

Ces divers problèmes sont annoncés, soit par des affiches, des petites annonces ou tout simplement le démarchage à domicile. Mais n'hésitons pas à le souligner, les membres de ces communautés sont consentants: seul se pose le problème des enfants pour qui, trop souvent, les parents ou leurs enseignants laissent faire.

Quant à la puissance financière de ces communautés, qui est incontestable, elle doit nous rappeler un certains nombre de réalités:

depuis deux siècles, les Eglises protestantes américaines
séparées de l'Etat – vivent très bien: si l'on en croit les statistiques fédérales, les émoluments d'un pasteur varient entre
35 000 et 80 000 dollars par an (soit entre 200 000 et 400 000 francs français); il paraît difficile de reprocher à ces communautés, qui sont souvent nées aux Etats-Unis, de vivre comme elles le font outre-Atlantique en utilisant les mêmes procédés: elles ne sont pas marquées par le triple sceau bien français du socialisme, du ruralisme, du catholicisme, et n'ont pas de complexe à gagner de l'argent;

- on a l'air d'oublier que, de 1802 à 1950, les Eglises chrétiennes ont reconstitué (ou constitué dans le cas des protestants) un patrimoine considérable que l'on gaspille aujourd'hui: il suffit de penser aux innombrables bien immobiliers plus ou moins bradés depuis une trentaine d'années; au reste, les communautés catholiques demeurées traditionnelles semblent disposer aujourd'hui de moyens considérables (cf. leurs acquisitions immobilières, Gaussan dans l'Aude, le Barroux dans le Vaucluse);
- après tout, les communautés juives de France (avec environ 600 000 âmes) semblent disposer, toutes choses égales d'ailleurs, d'infiniment plus de moyens que la Fédération protestante de France (1 million d'âmes), de même l'Eglise catholique (environ 40 à 45 millions d'âmes), étant bien entendu qu'il ne s'agit que des nombres théoriques, les fidèles et donateurs réels devant être respectivement de l'ordre de 100 000, 150 000 pour les unes et 5 millions pour l'autre.

En définitive, il est bien difficile de cerner vraiment ce que l'on appelle aujourd'hui le phénomène «secte» et, par conséquent, de lui appliquer un régime particulier, d'autant que l'on compte environ 1150 associations que les Renseignements généraux considèrent, à tort ou à raison, comme des «sectes». C'est pourquoi le rapport ne propose pas de législation nouvelle, mais demande une application efficace et «rigoureuse» des dispositifs existants: on regrettera simplement la rédaction de certaines propositions telles celles concernant les pratiques de déstabilisation mentale (assez largement en contradiction avec les constatations du rapport), plus encore celles suggérées pour «battre en brèche les exigences financières exorbitantes de certaines sectes». Mais, surtout, rappelons que ce que le rapport considère comme secte - telle l'Eglise dite de scientologie - est considéré comme Eglise – avec tout ce que cela implique là-bas de privilèges fiscaux – par les Etats-Unis ou le Royaume-Uni. Comme le rappelle très justement le professeur Joël-Benoît d'Onorio.

la France est devenue un pays «catholaïque» en raison d'une très longue tradition consacrée par une série de textes qui vont des lois organiques de 1802 aux accords du début des années 20 entre la République et le Saint-Siège; cela est vrai pour les autres cultes anciennement reconnus (protestant et israélite).

Il en tire l'idée d'un régime juridique spécifique pour les mouvements religieux, thème repris par Philippe Gast, car cela permettrait d'élaborer «des critères permettant de distinguer les mouvements religieux et les *mauvaises* sectes des *bonnes*». Mais la commission parlementaire n'a pas jugé souhaitable de donner suite. Elle estime qu'une «législation spécifique au phénomène dit des sectes... risquerait de porter atteinte à cette liberté fondamentale» qu'est la liberté de conscience. «L'arsenal dont nous disposons, dira le député Vivien, est tout à fait suffisant, il suffit de l'appliquer.»

En réalité, ce n'est pas l'Etat qu'il convient d'interpeller sur les sectes, mais les anciens cultes reconnus qui, pour la plupart, ont abdiqué et n'ont pas su répondre aux interrogations des hommes de notre temps qui, lorsqu'ils ne rejoignent pas une «secte», se contentent des devins et astrologues.

### L'INDEX

de La Revue réformée

(1950-1995)

Il est destiné
aux lecteurs qui gardent les
numéros de la revue
et à toutes les personnes souhaitant
être informées de la nature
de son contenu depuis l'origine.

CCP: Marseille 7370 39 U; 80 FF franco.

### UNE NOUVEAUTÉ AUX ÉDITIONS KERYGMA

Les éditions Kerygma viennent de publier une vingt-et-unième brochure sur un sujet d'actualité.

Après le SIDA, l'homosexualité, la souffrance, les défis de la modernité, le nouvel âge, le rapport entre le christianisme et les autres religions et, au début de 1997, la séduction des sectes, voici

### A QUOI SERT LE MARIAGE?

### Présentation

«A quoi sert le mariage?» Telle est aujourd'hui, la manière un peu provocatrice de formuler son objection au mariage. Que répondre alors que la Bible ne présente pas d'exposé systématique sur le mariage et qu'il existe diverses sortes de concubinage?

Dans cette brochure, le pasteur Michel Johner, qui est également professeur d'Ethique à la Faculté libre de Théologie réformée d'Aixen-Provence, analyse les motifs et les arguments avancés et leur reconnaît leurs valeurs propres. Il montre aussi leurs faiblesses, en particulier pour un chrétien, face à la profondeur de sens et à la haute symbolique du mariage bien compris.

Gageons qu'il surprendra plus d'un de ses lecteurs!

Ed. Kerygma, 33, avenue Jules-Ferry F - 13100 Aix-en-Provence 25 FF franco, CCP.: Marseille 2820 74 S Tél. 04 42 26 13 55, Fax 04 42 93 22 63. Catalogue sur demande.

## LES NOUVEAUX MOUVEMENTS RELIGIEUX À LA LUMIÈRE DU NOUVEAU TESTAMENT

Jacques BUCHHOLD\*

Très tôt, dès l'époque néotestamentaire, le christianisme a dû faire face à des dérives sectaires. Dans leurs épîtres, en effet, les apôtres ne cessent de combattre l'hérésie, perversion de la vérité et ferment de «sectes», qui sont autant de perversions de l'Eglise<sup>1</sup>. La lecture de leurs écrits peut ainsi aider à une meilleure compréhension du foisonnement contemporain des «nouveaux mouvements religieux». Nous étudierons le cas de quatre communautés ou groupes d'Eglises du Nouveau Testament qui permettront de mettre en évidence, par les tensions qu'ils ont connues, certaines composantes du syndrome sectaire.

\* J. Buchhold est professeur de Nouveau Testament à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine.

<sup>1.</sup> Le mot français «hérésie» vient du terme grec hairesis qui est souvent traduit par «secte» dans les versions du Nouveau Testament. Mais ce mot désigne plutôt une école de pensée ou un parti religieux (Ac 5:17; 15:5; 24:5, 14; 26:5; 28:22). C'est hairesis que Josèphe emploie pour désigner les «partis» juifs: les sadducéens, les pharisiens et les esséniens (Guerre des Juifs II, 118; Autobiographie 191, 197; Antiquités judaïques XIII, 171, 293). En 1 Co 11:19 et en Ga 5:20, hairesis a le sens de «parti pris» et en 2 P 2:1 de «choix» doctrinal. Cf. l'encadré 4 de P. Wells, «Secte et hérésie dans le Nouveau Testament» dans W. Hénon et P. Wells, La séduction des sectes (Aix-en-Provence: Kerygma, 1997), 32-33.

## I. L'idéal communautaire: l'Eglise de Jérusalem

## A) Un modèle communautaire fort

Dès la Pentecôte, l'Eglise de Jérusalem a adopté un modèle de vie communautaire fort auquel le livre des Actes rend témoignage. La note dominante en est celle de l'unité (4:32), de la crainte de Dieu (2:43) et de la joie (2:46). Luc insiste en particulier sur le partage des biens (2:44-45; 4:32, 34-35). Il l'illustre par l'exemple de Barnabas qui «vendit un champ qu'il possédait, apporta l'argent et le déposa aux pieds des apôtres» (4:36). On a proposé plusieurs explications d'une telle démarche de la part de ces premiers chrétiens. Celles-ci ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives.

Pour plusieurs, cette démarche serait le fruit d'une espérance eschatologique exacerbée: on s'attendait au retour imminent de Jésus-Christ². Cependant, rien ne suggère une telle interprétation dans le texte et contrairement à l'attitude de Paul face aux débordements eschatologiques qui ont eu cours à Thessalonique³, Luc semble louer l'expérience jérusalémite.

Christian Grappe discerne dans le partage des biens une influence essénienne<sup>4</sup>, thèse qui ne manque pas d'un certain intérêt<sup>5</sup>.

D'autres l'expliquent essentiellement par le souci des pauvres, qui étaient nombreux dans la communauté, l'Eglise ayant en charge, entre autres, les besoins matériels d'un grand nombre de veuves (Ac 6:1). L'Eglise d'Antioche enverra plus tard des secours aux frères de Judée (11:29) et Jacques, Pierre et Jean encourageront Paul

<sup>2.</sup> Voir déjà K. Holl, «Der Kirchenbegriff des Paulus in seinem Verhaltnis zu dem der Urgemeinde», Gesammelte Aufsätze, vol. II, Der Osten (Tübingen: 1928), 55.

<sup>3.</sup> Plusieurs ne tiennent pas compte de cette différence; par exemple, E.M. Blaiklock, *Acts* (Tyndale New Testament Commentaries; Londres: Inter-Varsity Press, 1959, 1974), 69, qui rapproche l'expérience des Jérusalémites de celle des Thessaloniciens (cf. infra).

<sup>4.</sup> C. Grappe, D'un Temple à l'autre, Pierre et l'Eglise primitive de Jérusalem (Paris: Presses Universitaires de France, 1992), 57-60.

<sup>5.</sup> Pour l'ensemble des arguments de C. Grappe, voir 51-69.

et Barnabas à «se souvenir des pauvres» de Jérusalem lors de leurs tournées missionnaires<sup>6</sup>.

Finalement, il faut mentionner l'expérience fondatrice de la Pentecôte: le Saint-Esprit a été répandu sur le peuple, reste fidèle d'Israël, et la communauté messianique est devenue le nouveau Temple de Dieu. Comment ne pas comprendre que l'expérience d'une telle nouveauté ait été marquée par l'enthousiasme et un certain radicalisme dans l'exigence éthique et communautaire?

## B) Ananias et Saphira

Cependant, tout groupe religieux constitue une zone sociale de haute tension car il «fait» dans le spirituel. Les enjeux y sont décuplés, les dérapages destructeurs. On y a affaire à l'absolu – le sacré, Dieu – et au problème du sentiment d'identité qui «peut être défini comme l'effet du lien social dans la conscience»<sup>7</sup>.

C'est à de tels enjeux qu'Ananias et Saphira ont eu à faire face. Leur problème était de savoir comment il fallait agir pour «appartenir». Ils se sont forcés à se plier à un idéal de consécration et de vie communautaire qu'ils jugeaient normatif et ont accompli sous une sorte d'auto contrainte ce que Barnabas et d'autres<sup>8</sup> avaient entrepris avec joie. Ils se sont cru obligés de vendre leur bien pour être des gens bien.

La plupart des sectes lient l'identité des personnes qui en sont membres à un idéal communautaire contraignant de pureté, d'abnégation, de consécration, d'efficacité, etc. Elles le présentent comme normatif, usant parfois de pressions morales ou physiques, et jouent sur l'auto culpabilisation de leurs adhérents pour les river à leur groupe. C'est en cela, précisément, que l'Eglise de Jérusalem se distingue de la

<sup>6.</sup> On sait que Paul mettra un point d'honneur à répondre à cette demande en organisant une collecte en faveur des chrétiens de Jérusalem dans les Eglises qu'il a fondées (Rm 15:25-31; 16:1-3; 2 Co 8 et 9).

<sup>7.</sup> Selon F. Schmidt, La pensée du Temple. De Jérusalem à Qoumrân (Paris: Seuil, 1994), 12.

<sup>8.</sup> Il est préférable, comme le font la TOB et la Bible du Semeur, de faire de 4:32 à 5:11 une seule section et de lier l'exemple de Barnabas (4:36) au contre-exemple d'Ananias et de Saphira (5:1-11).

secte. Contrairement à ce qui se passait chez les esséniens de Qumrân, la pleine appartenance à la communauté n'impliquait pas l'abandon des biens<sup>9</sup>. Comme le souligne l'apôtre Pierre, Ananias et Saphira étaient libres de garder leur champ et, après l'avoir vendu, d'employer l'argent comme bon leur semblait (Ac 5:4).

L'un des symptômes du syndrome sectaire n'est-il pas l'anesthésie de la liberté, fruit de l'intériorisation des normes contraignantes du groupe? La secte commence là où la pleine liberté de quitter le mouvement religieux n'est plus ressentie par ses membres et respectée par ses cadres.

## II. L'idéal de perfection: la crise galate

Considérée sous l'angle chronologique, l'épître aux Galates pourrait être la première lettre écrite par Paul, vers 48, tout juste avant le concile de Jérusalem (Ac 15). Paul l'aurait adressée non à des chrétiens de la région ethnique de la Galatie du Nord, mais aux Eglises de la province romaine de la Galatie du Sud, qu'il avait fondées lors de son premier périple missionnaire à Antioche de Pisidie, à Iconium, à Lystre et à Derbe (Ac 13 et 14)<sup>10</sup>.

## A) Le manque, la perfection et le légalisme

Après le départ de Paul, des semeurs de troubles<sup>11</sup>, très certainement liés à des cercles judéo-chrétiens d'inspiration pharisienne de Judée<sup>12</sup>, s'étaient introduits dans les Eglises de Galatie pour y annoncer un autre Evangile que le sien (Ga 1:6-9). Ils insistaient sur la nécessité de respecter la loi de

<sup>9.</sup> Voir en particulier Règle de la communauté (1QS) 1.11-13; 5.2; 6.16-25. Les candidats désirant devenir membre de la communauté de Qumrân devaient passer deux années probatoires pendant lesquelles l'abandon de leurs biens était conditionnel, versés à un compte bloqué

<sup>10.</sup> Cf. en particulier F. F. Bruce, Commentary on Galatians (NIGTC; Exeter: The Paternoster Press, 1982), 3-18, 43-56; A. Kuen, Les lettres de Paul (Introduction au Nouveau Testament; Saint-Légier: Editions Emmaüs, 1982), 167-186.

<sup>11.</sup> Paul distingue constamment les croyants des communautés de Galatie et ceux qui les troublent, ce qui suggère que ceux-ci viennent de l'extérieur de l'Eglise (1:7; 3:1; 4:17; 5:7, 10, 12; 6:12-13). La manière dont l'apôtre les mentionne milite en faveur d'un seul type d'opposants et contre l'existence d'un «double front», judaïsant et libertin, au sein des Eglises.

<sup>12.</sup> Cf. l'insistance sur Jérusalem en 1:17-18; 2:1; (2:12); 4:24-25 (voir Ac 15:1, 5).

Moïse pour être un vrai chrétien (3:2; 4:10, 21; 5:4) et surtout de se faire circoncire (5:2; 6:12-13). Cette crise judaïsante s'est répandue à cette époque dans toute l'Eglise, en particulier à Antioche de Syrie, où Paul et Barnabas résidaient, et elle a entraîné la convocation du concile de Jérusalem:

Quelques hommes, venus de la Judée, enseignaient les frères et disaient: Si vous ne vous faites pas circoncire selon la coutume de Moïse, vous ne pouvez être sauvés. Après un vif débat et une violente discussion que Paul et Barnabas eurent avec eux, l'on décida que Paul et Barnabas et quelques autres des leurs monteraient à Jérusalem vers les apôtres et les anciens, à propos de cette question. (Ac 15:1-2)

Défendant, bec et ongles, l'Evangile de la justification par la foi en Jésus-Christ, Paul «s'étonne» de ce que les Galates se détournent si vite du message de la grâce (Ga 1:6). «O Galates insensés! Qui vous a envoûtés ainsi?», s'exclametil (3:1) (BS¹³). Cependant, tout en exprimant sa perplexité, l'apôtre semble donner l'une des clés de l'envoûtement des Galates, car il leur demande: «Vous qui d'abord avez commencé par l'Esprit, est-ce la chair maintenant qui vous mène à la perfection»¹⁴ (TOB) (3:3). Paul discerne dans le désir de perfection de ces chrétiens de fraîche date la motivation qui les a poussés à être attentifs aux arguments des judaïsants. Brûlant de devenir de bons chrétiens, ils ont été sensibles au discours du manque: la circoncision en particulier ne leur manquait-elle pas, elle qui était la marque même de l'appartenance au peuple de Dieu?

La force du désir de perfection joue un rôle essentiel dans l'attrait des sectes. Elle permet de comprendre en partie l'acceptation du légalisme dont leurs adeptes font preuve. Le légalisme, en effet, représente de la perfection quantifiable. Son

<sup>13.</sup> BS: Bible du Semeur; BC: Nouvelle version Second révisée, dite Bible à la Colombe.

<sup>14.</sup> La traduction BC: «Après avoir commencé par l'Esprit, allez-vous maintenant finir par la chair?» aplatit le sens du texte. Les deux verbes *enarchomai*, «commencer», et *epiteleô*, «accomplir, mettre à exécution, mener à son terme, à son but» sont tous deux employés en Ph 1:6 («poursuivra l'achèvement»). Comme le souligne Hans Dieter Betz, *Galatians* (Hermenia; Philadelphie: Fortress Press, 1979), 133 n° 54, *«epiteleomai* a une connotation qualitative».

exigence le rend motivant, car elle répond à la soif d'absolu, à la volonté de se surpasser: à «la visée de la chair» (Rm 8:6<sup>15</sup>), cette tendance mortelle de l'homme qui veut parvenir à la perfection par soi-même. Mais le légalisme est aussi rassurant car il délimite le territoire à parcourir. D'autant plus encore lorsqu'il s'appuie sur un sacrement comme la circoncision. Le recours si fréquent des sectes à des rites d'initiation n'a donc rien pour surprendre.

## B) Le rapport à l'histoire

L'enjeu de la circoncision dans les Eglises de Galatie soulève aussi le problème du rapport à l'histoire. Le discours des judaïsants pouvait, en effet, paraître séduisant aux yeux de pagano-chrétiens qui cherchaient à appartenir à la lignée des fils d'Abraham<sup>16</sup>.

Paul ne dénigre nullement ce souci des Galates, contrairement à certains chrétiens pour lesquels l'enracinement historique de la foi n'est d'aucune valeur: seule compterait l'expérience présente de la conversion et de l'Esprit... Mais si l'apôtre condamne l'attitude des judaïsants qui exigent des Galates qu'ils deviennent d'abord juifs (par la circoncision) pour pouvoir être authentiquement chrétiens, il souligne que l'héritage promis au père des croyants – Abraham (3:9) – est réservé à ceux qui croient (3:14, 29). La foi introduit le chrétien en Jésus-Christ dans l'histoire même de la rédemption, non de manière extérieure par la circoncision (ou un baptême ou tout autre rite), mais par l'Esprit saint (3:2-4, 14; 4:6-7).

La secte, au contraire, a souvent tendance à «déconnecter»: elle cherche à séparer ses adeptes de leur famille, présente l'histoire de l'Eglise comme l'histoire d'une constante infidélité, s'identifie aux mouvements historiques marginaux, crée une sous-culture qui cultive une sous-histoire et y immerge ses membres.

Pour la notion de la «chair » dans Galates, voir S. Romérowski, «L'opposition entre la chair et l'Esprit en Galates 5:17», Fac-Réflexion 33, décembre 1995, 14-22.
 Cf. Ga 3:6-14, 29.

# III. Les Thessaloniciens et l'effervescence eschatologique"

Contrairement à la situation en Galatie, l'Eglise de Thessalonique, fondée par Paul lors de son deuxième voyage missionnaire (vers 49; Ac 17:1-8)<sup>18</sup>, n'a pas à faire face à des influences malsaines venues de l'extérieur. L'apôtre se réjouit, au contraire, de «la foi agissante», de «l'amour actif» et de «la ferme espérance» des Thessaloniciens (1 Th 1:3). Ceux-ci «ont accueilli la Parole... avec joie» (1 Th 1:6) et persévèrent dans leur vie avec le Seigneur (1 Th 3:6-8; 2 Th 1:4). Cependant, l'Eglise connaît aussi certaines difficultés.

## A) Persécutions et désordres

D'une part, l'Eglise affronte l'opposition de la part de la communauté juive (2 Th 1:6). Elle endure, souligne l'apôtre, des persécutions du même genre que celles que les Eglises de Judée ont eu à souffrir de la part des juifs de Palestine (1 Th 2:14). Les croyants de Thessalonique devaient ainsi se sentir en état de siège, harcelés par ceux-là mêmes qui auraient dû recevoir l'Evangile mais qui ne cessaient d'empêcher sa proclamation (1 Th 2:16).

D'autre part, certaines difficultés se font jour au sein même de la communauté. La pression morale de l'environnement païen avec son «goût» pour l'inconduite sexuelle (1 Th 4:3-7) semble détourner certains chrétiens d'une vie sainte<sup>19</sup>. Mais Paul dénonce surtout l'attitude de plusieurs croyants qui «vivent dans le désordre» (les *ataktoi*) et aux crochets des frères<sup>20</sup>. Loin d'être oisifs<sup>21</sup>, cependant, ils «s'agi-

<sup>17.</sup> Dans cette section, nous reprenons quelques points que nous avons développés dans une prédication faite lors de la cérémonie de clôture de l'Institut biblique Emmaüs et reprise dans *Les Nouvelles d'Emmaüs* 15, décembre 1996, 3, 6.

<sup>18.</sup> Cf. A. Kuen, op. cit., 309-313

<sup>19.</sup> L'importance de ce problème se voit au fait qu'il constitue l'un des deux seuls péchés que l'apôtre dénonce explicitement dans 1 et 2 Th (pour le second, voir *infra*). Il nous semble peu probable que Paul aborde un autre problème en 1 Th 4:7; voir F. Bassin, Les épîtres de Paul aux Thessaloniciens (CEB; Vaux-sur-Seine: Edifac, 1991), 132.

<sup>20.</sup> Voir 1 Th 5:14; 2 Th 3:6-7, 11.

<sup>21.</sup> Le mot *ataktoi* ne désigne pas des «paresseux» (BFC, Bible en français courant), car il véhicule l'idée d'indiscipline et d'insubordination, de «désordre» (BC, BS). *Cf.* Ceslas Spicq, «Les Thessaloniciens *inquiets* étaient-ils des paresseux?» SJ 10, 1956, 1-13, en part. 12. D'où l'insistance sur la nécessité de «travailler *dans la paix*».

tent» (2 Th 3:11), étant devenus, semble-t-il, la proie de l'effervescence eschatologique<sup>22</sup>. Pour eux, «le jour du Seigneur, était déjà là» à moins qu'il ne fût «imminent»<sup>23</sup>. Ils devaient tout interpréter à la lumière de cette réalité: les persécutions qu'ils connaissaient pouvaient représenter les «souffrances du Messie» dont parle l'eschatologie juive et la nécessité de travailler ne s'imposait plus car il fallait se consacrer à «l'essentiel».

On comprend que l'apôtre ait encouragé les croyants de Thessalonique à ne pas laisser les *ataktoi* semer le désordre dans leur communauté (1 Th 5:14; 2 Th 3:12-15). Car on retrouve chez eux, si on prend le risque d'unifier les données des deux épîtres aux Thessaloniciens, la plupart des ingrédients qui font virer certains groupes à la secte.

## B) Les ingrédients d'une secte

L'opposition génère des réactions d'auto défense qui, à leur tour, engendrent un besoin communautaire exacerbé d'identité et d'affirmation de soi. La fièvre s'empare du groupe, qui devient «effervescent». On s'accroche à une vérité qui permet de tout expliquer. Le recours dramatique à la fin des temps est une stratégie des plus communes qui permet encore de justifier le refus de travailler, symptôme du retrait du monde et de l'existence d'une culture de ghetto.

La secte est souvent un lieu de «traitement» de l'angoisse, d'une angoisse qui d'ailleurs semble croître avec l'augmentation du bien-être matériel. Durant la Seconde Guerre mondiale n'a-t-on pas assisté en France à une chute du nombre des suicides? Mais l'angoisse ne peut être traitée qu'en lui offrant un exutoire. Il s'agit de l'expulser, de la rejeter sur une réalité extérieure au moyen, si nécessaire, de la thèse du complot. La dramatisation de la fin des temps justifie alors l'angoisse tout en rassurant l'angoissé.

<sup>22.</sup> Voir R. Jewett, «A Matrix of Grace», dans *Pauline Theology*, vol. I, *Thessalonians*, *Philippians*, *Galatians*, *Philemon*, sous dir. Jouette M. Bassler (Minneapolis: Fortress, 1994), 68-69.

<sup>23.</sup> Pour l'exégèse, voir F. Bassin, op. cit., 210-211.

### IV. La dérive spiritualiste et la crise corinthienne

Nous avons le privilège d'être plus largement documentés sur l'origine et l'évolution de l'Eglise de Corinthe que pour les autres communautés chrétiennes du Ier siècle. Le livre des Actes retrace les circonstances de sa création (18:1-18); deux lettres apostoliques adressées à l'Eglise ont été conservées ainsi qu'une épître de Clément de Rome qui date de 90-100. Dans ces écrits, l'Eglise de Corinthe apparaît comme une communauté vivante et riche en dons divers. «La vérité dont le Christ est le témoin, souligne Paul, a été fermement établie en son sein.» (1 Co 1:5-6, BS)

Cependant, cette Eglise connaît elle aussi des tensions et le catalogue des difficultés et des péchés qu'elle abrite est plutôt fourni<sup>24</sup>: dissensions, inceste, procès entre frères, fréquentation des prostituées, ascétisme, problèmes de conscience, mauvaise compréhension de la liberté chrétienne, rejet de la différenciation sexuelle, désordres lors des rencontres de l'Eglise, effervescence spirituelle, négation de la résurrection des corps! La lecture d'une telle liste de péchés a de quoi dérouter. Une impression d'anarchie s'impose et ceci d'autant plus que, de manière contradictoire, certains Corinthiens fréquentaient les prostituées (6:12-20) alors que d'autres refusaient «de toucher une femme» (7:1)25. Certains, par motif de conscience, se refusaient de manger les viandes sacrifiées à des idoles, qui se vendaient au marché (8:4-8), tandis que d'autres prenaient part à des festivités qui avaient lieu dans une salle annexe ou sur le parvis d'un temple païen (8:10). Peut-on trouver une certaine unité à ces dérives parfois opposées?

<sup>24.</sup> Cf. notre étude de la crise corinthienne dans «! Corinthiens. Une Eglise en crise: l'étude d'un cas», Fac-Réflexion 35 (1996:2), 25-32. Le commentaire le plus éclairant sur la crise corinthienne est, selon nous, celui de Gordon D. Fee, The First Epistle to the Corinthians (The New International Commentary on the New Testament; Grand Rapids: Eerdmans, 1987).

<sup>25.</sup> Selon nous, en 7:1, Paul reprend une affirmation de certains Corinthiens qui rejettent toute pratique sexuelle et dont il reprend le mot d'ordre : «C'est une excellente chose, dites-vous, qu'un homme se passe de femme.» (7:1, BS) Certains Corinthiens devaient même prôner l'abstinence au sein des couples (7:5). Voir G. Fee, *op. cit.*, 273-274.

Toute réalité est complexe et plusieurs facteurs interviennent dans la crise corinthienne. Il faudrait, en effet, tenir compte, en particulier, des données sociologiques, culturelles et psychologiques qui y jouent un rôle certain selon le témoignage de 1 Corinthiens<sup>26</sup>. Pour notre propos, nous retiendrons essentiellement le facteur théologique: les problèmes des Corinthiens s'expliquent, dans leur unité et dans une large mesure, par une théologie déficiente du corps.

## A) Une théologie déficiente du corps<sup>27</sup>

La «sagesse» tant prisée par les Corinthiens, éblouis par le mouvement sophiste<sup>28</sup> (1 Co 1:18 à 2:16), semble se situer à la croisée des chemins hellénistique et judéo-chrétien. De l'héritage grec, ils ont retenu un certain mépris pour la matière et le corps. L'héritage chrétien leur a apporté la foi en un Dieu personnel, l'expérience de la vie de l'Esprit, l'espérance de la plénitude en Jésus-Christ au-delà de la mort même.

Unis, ces deux héritages ont conduit certains Corinthiens à ne plus percevoir la pertinence du corps dans le dessein créationnel et rédemptionnel de Dieu. Pour eux, la «résurrection» attendue devait se résumer à un «dépouillement» du corps lors de la mort<sup>29</sup> (1 Co 15). C'est ainsi qu'ils pensaient entrer dans la vie promise.

Cette conception de la neutralité du corps explique les débordements sexuels des uns (1 Co 5:1-3; 6:12-20) comme les choix ascétiques des autres (1 Co 7), de même que, dans une certaine mesure, leurs attitudes opposées au sujet des viandes sacrifiées aux idoles. La vie sociale elle-même, dans laquelle l'être humain est présent de par son corps, perd de sa pertinence éthique et l'on comprend que certains Corinthiens se soient sentis libres d'étaler leurs différends devant des

<sup>26.</sup> Cf. notre étude citée plus haut; D.A. Carson, Douglas J. Moo et Leon Morris, An Introduction to the New Testament (Leicester: Apollos, Inter-Varsity Press, 1992, 1994), 280-282.

<sup>27.</sup> Voir G. Fee, op. cit., 11-13; S. Bénétreau, « Corporalité et promesse de la résurrection d'après 1 Corinthiens 6:12-20», Fac-Réflexion 21, (1992), 25-38.

<sup>28.</sup> Voir Carson, Moo et Morris, op. cit., 281-282.

<sup>29.</sup> Cf. 2 Co 5:4 où Paul souligne que son espérance n'est pas de «se dévêtir» mais de «revêtir».

juges païens (6:1-11) et qu'ils aient été tentés de nier la portée rédemptionnelle de la différenciation sexuelle (11:3-6).

### B) La dérive spiritualiste

Une telle dévalorisation du corps suscite, immanquablement, par compensation, une dérive spiritualiste. L'apôtre cherche à l'endiguer par son enseignement de 1 Corinthiens 12 à 14 sur les charismes, en particulier sur le don des langues et la prophétie, et sur la «voie par excellence»: l'amour³0. Le lien entre cette dérive spiritualiste et la conception erronée du corps est assuré par l'eschatologie sur-réalisée des Corinthiens. Ne percevant pas l'importance de la résurrection future du corps dans l'œuvre de salut, ils se croyaient déjà «arrivés»³¹:

Déjà vous êtes rassasiés, déjà vous êtes riches, sans nous vous avez commencé à régner! Et puissiez-vous régner en effet, afin que nous aussi nous régnions avec vous!... Nous sommes fous à cause de Christ, mais vous, vous êtes sages en Christ; nous sommes faibles, mais vous vous êtes forts. Vous êtes glorieux, et nous sommes déshonorés! (1 Co 4:8, 10)

Notre époque souffre, elle aussi, d'une théologie déficiente du corps, mais au dynamisme inverse. Méprisé par les Grecs, le corps est devenu roi. L'être humain est comme englué dans les «choses»<sup>32</sup>. C'est pourquoi on assiste à la naissance de mouvements spiritualistes qui ne dénigrent plus la réalité matérielle mais qui sont centrés sur elle ou en sont prisonniers.

La théologie de la prospérité, forme moderne d'eschatologie chrétienne sur-réalisée, constitue ainsi un mélange de dérive spiritualiste et d'affirmation du corps. Les sectes écologistes, qui ont renoncé à la transcendance biblique mais hérité du christianisme un certain idéal de la personne humaine, tombent dans une sorte de panthéisme personnaliste.

<sup>30.</sup> I Co 12:31.

<sup>31.</sup> Cette erreur doctrinale peut être mise au compte, chez la majorité des Corinthiens, d'un manque de maturité théologique. Ces jeunes chrétiens ont connu l'enthousiasme parfois débridé de l'adolescence spirituelle. Certains, cependant, édifieront ces conceptions en un «système». «De ce nombre sont Hyménée et Philète qui se sont écartés de la vérité, disant que la résurrection est déjà arrivée et qui renversent la foi de quelques-uns» (2 Tm 2:17-18).

<sup>32.</sup> Pour une analyse de la vision du monde moderne, voir les travaux de H. Dooyeweerd et de F. Schaeffer.

Proches de ces conceptions, les mouvements réincarnationistes d'inspiration bouddhiste représentent des dérives spiritualistes personnalistes. En effet, contrairement au bouddhisme classique pour lequel la recomposition d'un être humain dans la réincarnation s'accompagne de la perte de «tout souvenir de notre vie antérieure»<sup>33</sup>, dans ces mouvements occidentaux l'accent tombe sur la permanence de l'identité personnelle, liée au souvenir que l'on en a. Mais cette intégrité de la personne est conçue comme indépendante du corps. Il s'agit coûte que coûte de trouver du sens au sein de la réalité en s'opposant si nécessaire à la matière...

## C) L'intervention de «gourous»

Quelques mois se sont écoulés entre la rédaction de 1 Corinthiens et de 2 Corinthiens<sup>34</sup>. Entre-temps<sup>35</sup>, certains juifs (2 Co 11:22) que Paul désigne ironiquement du nom de «superapôtres» (2 Co 11:5, 12:11), sont arrivés à Corinthe pour y répandre un «autre Evangile» que celui de l'apôtre (11:4). Le but de cette étude n'est pas de préciser plus amplement l'identité de ces opposants<sup>36</sup>. Nous nous contenterons de souligner que ces «super-apôtres» devaient se faire les promoteurs d'une «superspiritualité», nourrie de visions et d'expériences extatiques (1 Co 12:1, 11). Ils ont joué auprès des Corinthiens le rôle que les gourous modernes de sectes jouent auprès de leurs adeptes, remplissant la fonction de «caisse de résonance» spirituelle et «d'objets de fixation» pour leurs fidèles.

N'est-il pas étonnant, d'ailleurs, que l'une des causes de tension entre Paul et les Corinthiens ait tourné autour des questions d'argent? En effet, les «super-apôtres» avaient dû accuser Paul d'avoir voulu s'enrichir au détriment des croyants de Corinthe, ce dont l'apôtre se défend (12:13-18). Car, connais-

<sup>33.</sup> M. Delahoutre, «Le sens de la réincarnation selon les conceptions indiennes, hindoue et bouddhique », Fac-Réflexion 21, décembre 1992, 23.

<sup>34. 1</sup> Corinthiens a dû être écrite avant la Pentecôte (16:5-8) alors que 2 Corinthiens date d'avant l'hiver selon ce que l'on peut en déduire d'Ac 20:1-6.

<sup>35.</sup> Avant, en tout cas, la rédaction de 2 Co 10 à 13.36. Pour plus de précisions, voir D.A. Carson, From Triumphalism to Maturity. An Exposition of 2 Corinthians 10-13 (Grand Rapids: Baker, 1984, 1988) 16-29.

<sup>36.</sup> Pour plus de précisions, voir D.A. Carson, From Triumphalism to Maturity. An Exposition of 2 Corinthians 10-13 (Grand Rapids: Baker, 1984, 1988) 16-29.

sant les pratiques financières des gourous de son temps, il avait mis un point d'honneur à ne jamais dépendre, pour ses besoins, de l'Eglise qu'il était en train de créer (12:13-14; 1 Co 9:15-18; 1 Th 2:6, BJ, Bible de Jérusalem; 2 Th 3:7-9)<sup>37</sup>.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil...

### **Conclusion**

D'autres rapprochements pourraient être établis entre l'expérience des communautés chrétiennes néotestamentaires et les nouveaux mouvements religieux de notre temps. Les épîtres pastorales soulignent le danger des débordements spéculatifs que l'on retrouve chez les mormons ou les témoins de Jéhovah. Les épîtres de l'Apocalypse dénoncent les pratiques sexuelles initiatiques de la prophétesse Jézabel, qui annoncent tous les délires orgiaques qui caractérisent trop de sectes.

Le christianisme se distingue par son rapport à la vérité et à la réalité. La secte se définit par son refus de cette vérité (l'hérésie) et/ou le rejet de la réalité. Plus l'éloignement de ces deux données sera grand et plus la nocivité de la secte sera profonde.

# LE NOUVEL ÂGE Christian Bibollet

Les nouvelles religions ont atteint un nombre croissant de personnes dont la culture a rejeté les valeurs chrétiennes. Le mouvement "le Nouvel Âge" propose une religion qui unira l'humanité. De quoi s'agit-il?

Christian Bibollet expose quelles sont les racines du "Nouvel Âge", ses principes particuliers et il en montre la séduction face à la soif de spiritualité de nos contemporains.

Ed. Kerygma, 33, avenue Jules-Ferry, F - 13100 Aix-en-Provence 20 FF franco, CCP.: Marseille 2820 74 S Tel. 04 42 26 13 55, Fax 04 42 93 22 63. Catalogue sur demande.

<sup>37.</sup> Ce n'est qu'après avoir quitté l'Eglise de Philippes que Paul a accepté leur soutien financier (Ph 4:10-20).

Le péché qui rend les inégalités funestes, je l'avoue, et qui peut-être les exagère, n'en est pourtant pas le *principe*. Dès qu'un homme naît avec plus de talent ou dans des circonstances plus favorables qu'un autre (et ceci dépend de la volonté de Dieu), cet homme a les moyens de devancer ou de surpasser les autres. Il y a des inégalités de tous genres (...) Il faut que quelques-uns aient plus pour que tout le reste ait assez; cette irrégularité apparente est une condition essentielle de vie et de mouvement dans la société humaine (...) Si les forces ne sont accumulées, ne surabondent sur aucun point, les progrès d'une importance générale deviennent impossibles.

(A. Vinet, Philosophie morale et religieuse)

L'amour de l'égalité est rare chez la plupart de ceux qui s'en vantent.

(Lettre de A. Vinet à Töpffer)

[Egalité] doit se traduire ainsi: beaucoup, ou le plus possible, et en aucun cas moins qu'un autre.

(A. Vinet, Philosophie morale et religieuse)

## LES SECTES: ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

Paul WELLS\*

### 1. La définition d'une «secte»

En formuler une est presque impossible. Pourtant il est au minimum possible de dire qu'une secte est «une société fermée», ennemie de «la société ouverte», selon l'expression de Karl Popper.

Cette définition a, en effet, le mérite d'inclure toutes les manifestations sectaires, qu'elles soient de nature religieuse ou non. Les sectes existent, sous leurs divers visages – religieux, politique et social,... – en suite de la Chute, qui est le grand schisme de l'humanité vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des autres. Nous sommes, nous, les humains, sectaires par nature, à cause de notre rébellion contre Dieu. Nous sommes divisés parce que nous sommes déchus de la grâce, de la vie, de l'amour et du bien'.

### 2. Une illustration

Jung Chang, une Chinoise, décrit son pays sous la dictature de Mao dans une autobiographie qui fait frissonner, *Les cygnes sauvages*. Sous ce régime, il y avait:

- un gourou;
- un dieu, le parti;
- un culte avec des rassemblements;

<sup>\*</sup> P. Wells est professeur de théologie systématique à la Faculté de théologie réformée d'Aix-en-Provence.

<sup>1.</sup> Voir la brochure de W. Hénon et P. Wells, La séduction des sectes (Aix-en-Provence: Kerygma, 1997), 27 ss.

- une bible, le «petit livre rouge», et une confession de foi marxiste;
- une police «ecclésiastique» qui contrôlait tout;
- un conditionnement psychologique orchestré (dès l'enfance);
- une surveillance totalitaire (toute la population faisait fonction de KGB);
- une impossibilité d'en sortir;
- des ennemis (les «chiens capitalistes»);
- des sacrifices: des vies humaines effacées par millions;
- une espérance: la société nouvelle égalitaire.

Avec Primo Lévi, Alexandre Soljenitsyne et George Orwell, Jung Chang est un des écrivains les plus angoissants du XX° siècle. Comment pourrait-on ne pas en venir à conclure que la Chine sous Mao est devenue *une secte totalitaire* de la pire espèce?

### 3. Et en France?

Cette réflexion est utile, car il n'est pas sûr que les sectes religieuses soient le plus grand des dangers, comme on veut nous le faire croire, et comme le clament les médias. Si toute la Chine, sous Mao, a ressemblé à une secte, a vécu comme on vit dans une secte, que dire de ce qui s'est passé en d'autres lieux et en d'autres temps de l'histoire? Quand nous regardons les mormons, les témoins de Jéhovah ou les disciples de Moon comme des mouvements sectaires, comment ne pas admettre que leurs méthodes sont bien éloignées de celles qu'ont mises en œuvre les dictatures du XX° siècle? Toutes les sectes, d'ailleurs, ne présentent pas le même danger, mais il est certain que plus grande est la puissance de manipulation et de contrôle, plus grand sera l'esclavage de leurs adeptes.

Il importe de ne pas oublier cela, en France notamment, où tout ce qui relève du religieux suscite une méfiance certaine. «Ni Dieu ni maître» est devenu «ni Dieu ni Eglise» et, enfin, «ni Dieu ni gourou». C'est là que se trouve le danger pour nos Eglises, dès lors qu'elles contestent «le totalitarisme

d'extrême centre» (J. Baubérot), d'être classées comme des phénomènes sectaires parmi d'autres.

## 4. Sur le plan pratique

Le péril que font courir les sectes, de tous ordres, est *le danger de manipulation*. Ce conditionnement s'effectue, à titre indicatif, selon le schéma suivant:

• intégration des individus en profitant, parfois, de leurs faiblesses et en suscitant peu à peu un dévouement quasi inconditionnel à un leader, selon le modèle ci-après:

## le leader les disciples les sympathisants l'extérieur

- ciblage de nouveaux adeptes selon un portrait-robot préétabli;
- utilisation «d'appâts» correspondant aux aspirations présentes du candidat;
- critique de la société ambiante ou de la famille (incitation à la désolidarisation);
- pression psychologique destinée à façonner la mentalité des adhérents (conditionnement);
- invitation à une fidélité inconditionnelle vis-à-vis du groupe et de son leader;
- manœuvres d'intimidation (surveillance);
- contrôle financier;
- menaces de représailles contre ceux qui manifestent le désir de quitter la secte.

## 5. Comment peut-on aider à sortir d'une secte?

### i) Les difficultés de contact:

Selon l'expérience faite par des chrétiens ayant essayé d'entrer en relation avec des personnes, membres d'une secte, on se heurte à:

- une mentalité fermée à tout ce qui n'est pas la vérité de la secte;
- une profonde conviction d'avoir raison;
- une méfiance, voire une haine, à l'encontre de ceux de l'extérieur;

- une solidarité du groupe face à toutes les approches de l'extérieur.
- *ii)* Les dangers courus par des personnes ayant appartenu à une secte:

Le danger de déstabilisation et de fragilisation est non négligeable car, en sortant, l'ancien membre d'une secte peut se sentir «perdu». L'amour de Christ doit nous rendre sensibles aux difficultés suivantes:

- la déconstruction de la personne;
- le sentiment de solitude ou de persécution;
- le deuil et l'absence d'avenir;
- la culpabilité, la déception, la dépression et le risque de suicide;
- la soif d'un accueil et d'un soutien fraternels.

### iii) Approches:

### Le chrétien doit:

- s'attendre à rencontrer méfiance et même mépris;
- connaître ce que croit le membre de la secte et ne pas oublier que celui-ci n'a aucune compréhension réelle du message de la Bible et de son sens;
- savoir que le membre de la secte est aveugle, comme tout pécheur; aussi importe-t-il de faire preuve de patience à son égard, de s'en remettre au Saint-Esprit et de prier;
- être au clair sur ce qu'il croit et en connaître le fondement biblique;
- être convaincu de l'importance du contact personnel et du suivi des relations avec le membre, ou l'ancien membre d'une secte.

### Conclusion

Il importe, aujourd'hui, dans notre société post chrétienne, de prendre conscience à nouveau de la vocation de l'Eglise, avec ses exigences énormes, et de l'ampleur de sa tâche, à savoir annoncer, sans compromis et dans sa plénitude:

tout l'Evangile, pour tout l'homme et à tout homme.

## JOHN KNOX, UN MÉCONNU DE LA RÉFORME

Marie-Thérèse COURTIAL\*

Courageux et intègre, Knox ne fléchit jamais sous la menace. Animé par sa foi inébranlable, il ignorait la peur et la lâcheté.

Les Ecossais vénèrent encore John Knox comme l'instaurateur de la religion réformée dans leur pays et comme le libérateur national contre la tyrannie des Guise et l'occupation des troupes françaises, qui se livraient, sur le peuple opprimé, aux pires exactions.

Mais quelle image reste-t-il de lui dans la France protestante d'aujourd'hui? Son souvenir semble être aussi effacé que ses œuvres sont introuvables chez les libraires. Tout au plus se rappelle-t-on peut-être qu'il fut l'adversaire de Marie Stuart, un prédicateur intransigeant, voire un puritain fanatique.

Pourtant ce John Knox méconnu était un grand ami de Jean Calvin, comme en témoignent leurs échanges épistolaires, et il fut, dans ce siècle de violence et de haine, un fervent missionnaire qui défendit jusqu'à sa mort la vérité et la justice.

Toute la vie de ce soldat de Dieu a été consacrée au combat pour la conversion de sa patrie à la vraie religion.

<sup>\*</sup> Marie-Thérèse Courtial est professeur à Meknès (Maroc)

John Knox naquit en l'an 1513, où James IV fut tué par les Anglais lors de la défaite de Flodden, quatre ans avant le premier assaut de Luther, à Wittenberg, contre la corruption de la papauté. Il fit ses études à l'Université de St Andrews, encore enténébrée, comme la Sorbonne, par l'enseignement scolastique.

Le martyre, en 1528, de Patrick Hamilton, le premier disciple écossais de Luther et de Melanchthon, allait éveiller les consciences et la nouvelle foi se répandit rapidement dans la noblesse, dans le peuple et dans les ordres religieux. Même le jeune roi James V prêtait une oreille bienveillante aux détracteurs de la perversion du clergé et des pratiques superstitieuses qui dénaturaient le christianisme. Mais le pape acheta son allégeance; la tolérance du monarque, suite à son mariage avec Marie de Guise en 1538, et aux manigances de son chancelier, le cardinal Beaton, se transforma en une implacable répression contre les «hérétiques». Knox qui, comme tant d'autres jeunes clercs de son temps, avait été ordonné prêtre, se convertit bientôt définitivement et, tel l'apôtre Paul – dont il se ferait relire encore une fois, avant sa mort, l'épître aux Corinthiens -, il se consacra, dès lors, tout entier, à son apostolat, sans jamais faillir à sa profession de foi.

Ulcéré par le martyre en 1546 de George Wishart qu'il vénérait comme un maître, il s'adjoignit aux combattants de St Andrews et, capturé par les Français, il fut envoyé aux galères. Libéré, il s'exila en Angleterre où il aida le roi Edouard VI à édifier, pour son peuple, le *Livre du rituel anglican (Book of Common Prayer)* et les *Articles de foi*. A la mort d'Edouard, fuyant la tyrannie sanglante de la reine catholique, Marie Tudor, il partit pour Francfort, puis rejoignit Calvin à Genève, où il consolida sa formation doctrinale. En 1555, il alla en mission en Ecosse, mais pourchassé par la haine du clergé, il retourna, l'année suivante, à son pastorat genevois, tandis que les évêques faisaient brûler son effigie sur la place d'Edimbourg.

A l'appel des lords protestants réunis dans la Congrégation

du Christ, il rentra dans sa patrie en 1559, anima par ses sermons le courage du peuple qui, selon ses propres mots, reprenant ceux de l'Evangile, «chassa les marchands du Temple de Jérusalem», tandis que les troupes anglaises venues à la rescousse repoussaient les mercenaires français.

Sitôt le pays libéré, Knox s'appliqua à construire la nouvelle Alliance avec les lords et les ministres protestants et promulga, dans la liesse générale, les deux textes fondateurs de l'Eglise presbytérienne d'Ecosse: La Confession de foi et le Livre de discipline, abolissant le pouvoir du pape et supprimant le culte catholique.

Mais, en 1561, les nuages obscurcirent à nouveau la sérénité du pays quand Marie Stuart, veuve de François II, accosta sur sa terre natale. Alors débuta pour Knox le temps des épreuves, car ses disciples s'écartèrent de lui, se laissant séduire par leur jeune souveraine, sans percevoir à quel point elle était imbibée, comme dit Knox, «de cette liqueur (de la cour de France) qui resterait en elle sa vie durant pour apporter le fléau à son royaume et pour causer sa propre destruction». Marie n'était, en effet, qu'un jouet manipulé à distance par les Guise et par la papauté — qui voulaient rétablir le catholicisme en Ecosse et en Angleterre — en faisant miroiter devant elle le droit légitime à la couronne d'Elizabeth.

Ayant ainsi perdu l'espoir de modeler l'Etat chrétien qu'il avait projeté en 1560, John Knox poursuivit néanmoins son ministère dans la lumière de l'Esprit jusqu'à sa mort, le 24 novembre 1572.

\* \* \*

Les historiens, abusés par la figure romanesque de Marie Stuart, ont été très souvent injustes envers Knox, faisant de lui un «loup-garou» hargneux et violent. Au contraire, il était un homme de bien, doté des plus grandes qualités, qui lui valurent l'attachement et le respect de ses proches, de ses amis et du peuple écossais. Nous avons personnellement retenu son courage, sa bonté et son humour.

Courageux et intègre, Knox ne fléchit jamais sous la menace. Animé par sa foi inébranlable, il ignorait la peur et

la lâcheté. Au temps où il était aux galères<sup>1</sup>, il subissait son sort avec une sereine abnégation et confortait ses compagnons affligés en leur disant: «Dieu nous délivrera de ces chaînes pour nous élever vers sa gloire, même dans notre vie d'ici-bas.» Quand, accusé de trahison par Marie Stuart et cité au tribunal suite aux désordres causés par deux nobles protestants dans la chapelle du château pendant la messe, il répondit calmement, en guise de défense, à la reine ivre de vengeance: «Si Votre Grâce se plaint que ces actes aient été commis contre son autorité, je répons qu'il en est ainsi de tout ce que Dieu a béni en ce royaume.»

John Knox était fondamentalement bon, sensible et non violent. Un jour qu'il avait vivement admonesté la reine et l'avait fait pleurer, il s'en trouva navré:

Je ne me suis jamais réjoui de voir pleurer une créature de Dieu et j'ai du mal à supporter les larmes de mon fils quand ma main l'a corrigé, mais je dois résister aux larmes de Votre Majesté plutôt que de blesser ma conscience.

Durant la révolution religieuse de 1559, il ne cessa de contenir les excès de la foule contre les sanctuaires car, comme le dit Thomas Carlyle dans son hommage à John Knox (Heroes and Hero-Worship), «il ne voulait pas détruire les édifices de pierre, mais il voulait chasser la lèpre et les ténèbres de la vie des hommes.»

Enfin, ce juge sévère de l'impiété était un homme jovial qui aimait plaisanter en bon Ecossais qu'il était, et son Histoire de la Réforme abonde en traits d'humour, dont nous citerons, ici, quelques-uns. Par exemple, en 1548, quatre vaisseaux vinrent de France pour chercher la jeune fiancée du Dauphin; l'un d'eux, dénommé «Le Cardinal», fut détruit par les Anglais avant d'avoir pu accoster, et John Knox de commenter ainsi le naufrage: «Dieu prouvait bien par là que le pays d'Ecosse ne tolérait aucun cardinal!» Ou encore, commentant l'attribution officielle de la régence à Marie de Guise en 1554, il ajoute que «lorsque la couronne fut posée sur sa tête, on aurait dit qu'on mettait une selle sur le dos d'une vache indocile».

<sup>1. 1547-1549.</sup> 

Knox se complaît à rapporter tous les détails de son altercation à Nantes avec un capitaine des galères qui voulait le forcer à embrasser une statue en bois peint de la Vierge. A peine lui eut-on mis de force la statue dans les mains qu'il la jeta dans le fleuve en disant: «Que Notre Dame à présent se sauve elle-même! Elle est assez légère. Qu'elle apprenne à nager!»

Cet humour, qui faisait de Knox un grand meneur d'hommes, est aussi la marque du grand écrivain qu'il fut. Ses nombreux sermons, ses pamphlets, ses essais politiques et théologiques ont été recueillis par David Laing et édités par lui en six volumes à Edimbourg, de 1846 à 1864. Malheureusement, aucune traduction française n'est présentement disponible et il serait souhaitable d'entreprendre au moins celle de son œuvre magistrale, *The History of Reformation within the Realm of Scotland*, qui est non seulement une passionnante épopée, haute en couleur, intensément dramatique, avec ses dialogues, ses péripéties et ses personnages bien campés, mais aussi un sermon qui galvanise par son lyrisme et qui instruit par la justesse et la clarté de son enseignement.

\* \* \*

Pour conclure cet hommage à l'un des plus grands fondateurs de la Réforme, nous reprendrons l'éloge que Thomas Carlyle lui décerne dans ses *Essais critiques*:

Honneur éternel au courageux Knox. La véritable portée de son message était:

Que les hommes sachent qu'ils sont des hommes, créés par Dieu, responsables envers Dieu, construisant à chaque instant ce qui durera dans l'éternité.

Ce grand message, Knox l'a délivré avec la voix et la force d'un homme et il a trouvé un peuple qui a cru en lui.

### Note bibliographique

Il existe une excellente édition abrégée de l'Histoire de la Réforme de John Knox, intitulée The Reformation in Scotland (364 pages) avec notes, glossaire et illustrations (Edimbourg: Banner of Truth, 1994).

### Vient de paraître à La Maison de la Bible, Genève-Paris, Collection *Veritas*

## LIBÉRÉS PAR L'ESPRIT de Francis A. Schaeffer

### Présentation

Aujourd'hui, le plus grand choix est proposé au supermarché de la spiritualité, où sectes et religions orientales, notamment, se côtoient et ont leurs clients. Et leurs dangers...

Souhaitez-vous donner une dimension spirituelle à votre vie?

Aspirez-vous à un épanouissement personnel qui vous permette de vous "réaliser" et d'échapper au rouleau compresseur de la banalité ou des soucis quotidiens?

Rien de plus normal.

Mais comment atteindre ce but, comment ne pas se tromper?

Seul ce qui est vrai sur Dieu et sur vous est la réponse. Francis Schaeffer (1912-1984), l'un des penseurs chrétiens les plus influents de notre siècle, a consacré sa vie à répondre à ces questions posées par des jeunes et des moins jeunes venus, très nombreux, pour le rencontrer au centre de *l'Abri*. à Huémoz en Suisse.

Cette expérience lui a permis d'écrire ce livre sur la vraie spiritualité. Il y montre qu'il existe une spiritualité, profonde et rayonnante, qui répond à nos besoins. Cette spiritualité n'est pas une manipulation, car elle nous libère et nous introduit dans une vraie relation avec Dieu.

Etre libéré par l'Esprit, c'est possible. Francis Schaeffer nous sert de guide, comme il aimait le faire avec ses amis dans les Alpes.

P. W.

## LA DOCTRINE DU SAINT-ESPRIT: UN REGARD SUR LES RECHERCHES RÉCENTES

Gérald BRAY\*

On a souvent dit que le Saint-Esprit est la «personne oubliée» de la Trinité et certains, malgré l'arrivée du renouveau charismatique, estiment qu'il en est encore ainsi. Pourtant, l'un des principaux théologiens de ce mouvement a suggéré que c'est désormais Dieu le Père qui l'est'. Cependant, il suffit de passer en revue les ouvrages théologiques publiés depuis quelques années pour comprendre que même si le Saint-Esprit n'est plus «oublié», il est encore loin de retenir autant l'attention que le Fils ou même le Père, si l'on peut considérer que les livres traitant du théisme ont quelque rapport avec la première personne de la divinité. Laissant de côté les ouvrages relatifs aux dons spirituels, qui s'intéressent plus aux dons eux-mêmes qu'à celui qui les accorde, il n'y a eu qu'une vingtaine d'études théologiques sérieuses sur le Saint-Esprit au cours des années 80, et peu d'entre elles émanent des milieux dits «charismatiques».

Les ouvrages qui traitent du Saint-Esprit se divisent spontanément en deux catégories: ceux qui traitent de sa personne

<sup>\*</sup> Gérald Bray est professeur d'histoire de l'Eglise à la Samford University (Birmingham, Alabama, Etats-Unis). Il est l'auteur de *The Doctrine of God* (Leicester: IVP, 1993) et, plus récemment, d'un ouvrage magistral, *Biblical Interpretation Past and Present* (Leicester: Apollos, 1996). Ce texte a été traduit de *Evangel*, la revue de Rutherford House (Edimbourg, printemps 1989), par Alison Wells.

<sup>1.</sup> Voir T. Smail, The Forgotten Father (Londres: Hodder, 1980).

et ceux qui considèrent son œuvre. Il en est ainsi depuis la Réforme et, jusqu'à une époque récente, les ouvrages faisant partie de la seconde catégorie ont été bien plus nombreux que ceux de la première. Dans certaines encyclopédies théologiques, la personne du Saint-Esprit est l'objet d'une présentation superficielle, bien qu'il y ait presque autant de problèmes et de difficultés la concernant que le Fils. Depuis peu, cette situation a quelque peu évolué, et le débat sur la personne du Saint-Esprit commence à occuper une place plus importante dans la pensée théologique.

Toutefois, il est rare qu'un ouvrage ait pour thème exclusif la personne du Saint-Esprit. Aussi convient-il mieux de classer les ouvrages récents selon l'appartenance confessionnelle de leurs auteurs, plutôt que selon les thèmes traités. Cette façon de classer est d'autant plus pertinente que les désaccords entre les principales Eglises chrétiennes ont souvent tourné autour des questions de pneumatologie. L'Eglise d'Occident et l'Eglise d'Orient se sont divisées sur la question du rapport entre le Saint-Esprit et le Fils dans la Trinité, alors que protestants et catholiques romains se sont séparés sur un certain nombre de questions liées à l'œuvre du Saint-Esprit dans l'Eglise et dans le monde. Il faut donc s'attendre à ce que les recherches dans ce domaine aient une coloration confessionnelle qu'on ne trouve pas au même degré pour la christologie, par exemple.

## I. La pneumatologie des catholiques romains

Bien souvent les protestants pensent que les catholiques romains ont une faible pneumatologie, allant même jusqu'à suggérer qu'ils prennent Marie pour la troisième personne de la Trinité et le pape pour son suppléant sur la terre. Lors du dialogue œcuménique, les catholiques ont été très sensibles à ces accusations et deux ou trois ouvrages importants ont été publiés afin de bien préciser la pneumatologie catholique. Dans ce domaine aussi, le mouvement charismatique a joué un grand rôle, puisque c'est à l'intérieur de l'Eglise Catholique que le mouvement a eu un grand d'impact.

L'ouvrage le plus complet est une étude parue en 1980-1981,

en trois volumes, de Yves Congar, Je crois en l'Esprit saint<sup>2</sup>. Le premier tome commence par un examen minutieux de ce qui est dit de la personne de l'Esprit dans la Bible, analysant successivement l'Ancien Testament, les évangiles et, enfin, les livres ecclésiaux du Nouveau Testament. L'auteur accepte, en général, les données de la recherche critique en ce qui concerne les dates et les auteurs de livres particuliers, plus pour l'Ancien Testament que pour le Nouveau, mais cela n'affecte pas son propos principal. Il se penche tout particulièrement sur le baptême de Jésus et sur les écrits johanniques, qui ont eu tant d'influence sur les développements théologiques par la suite.

La deuxième partie de ce premier tome passe en revue quelques-uns des principaux personnages de l'histoire de l'Eglise, appartenant à des milieux ecclésiastiques variés. Congar inclut, par exemple, Siméon le nouveau théologien, Joachim de Fiore, Georges Fox et Edward Irving, et il répond à l'accusation de «suppression» de l'Esprit chez les catholiques. Il termine en rappelant l'enseignement de Vatican II, qui redresse heureusement l'ancienne formulation, et en propose une nouvelle dans la meilleure tradition catholique.

Le deuxième tome aborde la question du rôle de l'Esprit dans l'Eglise contemporaine. Congar affirme que c'est l'Esprit qui fonde l'Eglise, assure son unité en Christ, garantit sa catholicité et scelle son apostolicité et sa sainteté. Il enchaîne en appliquant tout ceci à l'expérience personnelle du croyant, en s'appuyant sur Romains 8:15 et Galates 4:6. Le passage sur le rôle de l'Esprit dans notre vie de prière, fondé sur une exégèse de Jude 20, est particulièrement réussi. La troisième partie du tome traite en profondeur le mouvement charismatique, montrant son lien avec le mouvement pentecôtiste classique, mais sans espérer que ce genre de renouveau puisse un jour favoriser l'unité des chrétiens.

Le troisième tome, le plus long, traite des relations du Saint-Esprit avec les autres personnes au sein de la Trinité et

<sup>2.</sup> Y. Congar, Je crois en l'Esprit saint (Paris: Cerf, 1979-1980; nouvelle édition en un volume, 1995).

aborde les grandes controverses dont il a toujours fait l'objet. Il rend pleinement compte du débat sur le Filioque<sup>3</sup>, en y ajoutant même un résumé des récentes discussions œcuméniques avec les Eglises d'Orient. Bien qu'il soit résolument fidèle à la tradition augustinienne de l'Occident, il éprouve une certaine sympathie pour le point de vue oriental. Il va même jusqu'à suggérer que la clause en litige soit enlevée du Credo de Nicée, si du moins cela n'est pas perçu comme un abandon de la position traditionnelle de Rome, établie au Concile de Florence en 1439. Dans la deuxième partie du livre, il traite du rôle de l'Esprit dans les sacrements, portant son attention sur la confirmation comme «sceau» du baptême et sur l'épiclèse eucharistique<sup>4</sup>, qui a suscité tant de résistance en Occident. Là aussi, il éprouve beaucoup de sympathie pour la position orientale et s'efforce de la faire entrer dans la pneumatologie occidentale sans porter atteinte à sa cohérence interne.

Suite à la publication de ce magnum opus, Congar a rédigé une étude plus courte sur la relation entre le Fils et le Saint-Esprit<sup>5</sup>. Cet ouvrage suit plus ou moins le même plan, tout en se penchant plus particulièrement sur la christologie et en offrant, dans le chapitre sur le Filioque, une critique du «christomonisme». Pour ceux qui pourraient se sentir découragés par l'importance de l'ouvrage précédent, ce petit livre constitue un bon point de départ pour aborder l'œuvre de Congar et profiter de son analyse des développements récents de la théologie européenne.

Un ouvrage moins ambitieux que celui de Congar, qui vaut pourtant la peine d'être consulté, est le livre de F.-X. Durrwell, L'Esprit saint de Dieu<sup>6</sup>. Ce livre présente une bonne introduction au renouveau des thèmes bibliques dans

<sup>3.</sup> Le mot Filioque veut dire «et du Fils». Il a été ajouté aux Symboles de Nicée et de Constantinople par le Concile (non œcuménique) de Tolède en 589: le Saint-Esprit procède «du Père et du Fils». Cette addition a toujours été contestée par les Eglises d'Orient (Eglise orthodoxe).

<sup>4.</sup> Epiclèse eucharistique: invocation de la présence de l'Esprit pendant la sainte

<sup>5.</sup> Voir Je crois en l'Esprit Saint, 1995, 695ss.

<sup>6.</sup> F.-X. Durrwell, L'Esprit saint de Dieu (Paris: Cerf, 1983). Voir aussi L'Esprit du Père et du Fils (Médiaspaul, 1989).

la théologie catholique romaine; les conclusions de Durrwell semblent curieusement familières aux protestants. Dans l'ensemble, il aborde le sujet de manière systématique, utilisant la Bible comme source quasi exclusive des données doctrinales. Il commence par énumérer les attributs de l'Esprit et expose, ensuite, sa relation avec Christ, du point de vue à la fois du ministère terrestre de Jésus, vécu sous l'inspiration de l'Esprit, et du don céleste du Saint-Esprit à l'Eglise. Les chapitres suivants décrivent le rôle fondateur de l'Esprit dans la formation de l'Eglise, en insistant sur le ministère de la Parole et l'administration des sacrements. Suit une section sur la vie dans l'Esprit, qui traite des principales vertus chrétiennes telles la foi, l'espérance et l'amour. Il évoque aussi la prière, l'expérience de la souffrance et la mort, ainsi que la victoire triomphante du chrétien né de nouveau. Pour finir, il y a une brève section traitant de la relation du Saint-Esprit avec le Père et le Fils, dans laquelle l'enseignement catholique traditionnel est présenté de façon irénique.

Sur une toute autre piste, il y a l'ouvrage de Donald Gelpi. La mère divine: une théologie catholique romaine du Saint-Esprit7. Prenant délibérément ses distances vis-à-vis de Congar et de la tradition scolastique de la théologie catholique romaine, Gelpi s'efforce de découvrir une nouvelle manière de considérer le Saint-Esprit. Le titre de son livre suggère que, quelque part, sur le chemin de Jérusalem, il est tombé entre les mains de féministes, mais ce serait se méprendre. Gelpi est un jésuite profondément marqué par le mouvement charismatique, et cette influence est évidente dans son ouvrage. Il préfère appeler l'Esprit le Souffle saint, et il s'intéresse en profondeur à son expérience personnelle. Le caractère féminin du Saint-Esprit découle du rôle de nourrice de la vie spirituelle qu'il joue; cette image remonte au moins jusqu'aux Pères du Désert du IVe siècle. L'utilité de présenter ceci, aujourd'hui, comme une nouveauté se discute, mais l'étude de Gelpi vaut qu'on lui accorde une sérieuse attention. En particulier, ceux qui estiment superficielle la

<sup>7.</sup> D. Gelpi, The Divine Mother (Washington: UPA, 1984).

littérature charismatique auront à réviser leur opinion après avoir lu ce livre qui comporte une forte dose de théologie traditionnelle. Il vaut certainement mieux considérer le livre de Gelpi comme une honnête tentative de revitaliser la pneumatologie en partant d'une véritable expérience de Dieu, même si cette tentative n'est pas toujours très convaincante.

## II. La pneumatologie protestante

Comme on pouvait s'y attendre, les ouvrages protestants sont beaucoup plus variés que les ouvrages catholiques, même s'ils n'abordent pas nécessairement le sujet plus en profondeur. A noter la relative pauvreté des ouvrages charismatiques sur la doctrine du Saint-Esprit, ce qui est particulièrement décevant étant donné l'influence réelle de ce mouvement sur la vie spirituelle de tant de chrétiens. Au sujet de la personne du Saint-Esprit, il y a deux livres intéressants; le premier de la plume de Thomas Smail8 et l'autre un symposium du Concile œcuménique des Eglises, édité par Lukas Vischer<sup>9</sup>, qui représente une tentative œcuménique d'ouvrir le débat sur la célèbre proposition du Filioque. L'un des leaders du mouvement du renouveau charismatique, Smail, a toujours reconnu l'importance d'une base théologique solide, ce qui apparaît clairement dans son livre. Selon la tradition augustinienne, il voit le Saint-Esprit comme un don; il se penche sur les implications de ceci d'abord dans la vie du Christ révélée à l'Eglise et dans l'Eglise, et ensuite dans la Trinité même. Ici, cependant, il révèle l'attirance qu'il éprouve pour la tradition orientale, et préfère parler de l'Esprit qui procède du Père au travers du Fils, une formule de compromis qui, à son avis, donne raison aux deux positions traditionnelles, dans l'Eglise, sur la question.

Le livre de Smail vise le grand public et cherche à lui présenter quelques-unes des questions complexes relatives à la personne du Saint-Esprit. Le symposium du Conseil œcuménique

<sup>8.</sup> T. Smail, *The Giving Gift* (Londres: Hodder, 1988). En français, on peut lire du même auteur, *Au risque de ta présence* (Lausanne: LLB, 1985). Les livres de Smail montrent aussi l'influence de la théologie de K. Barth (N.D.L.R.).

<sup>9.</sup> Esprit de Dieu, Esprit du Christ (Genève: Labor & Fides, 1981).

des Eglises a un tout autre objectif, puisqu'il rassemble de grands théologiens afin de définir une réponse œcuménique à la question de savoir de qui procède l'Esprit. Lors de ce symposium, les représentants de l'Eglise Orthodoxe, comme on pouvait s'y attendre, ont défendu vaillamment leur position. L'étonnant, en revanche, a été de voir jusqu'où les représentants catholiques, et surtout protestants, ont été dans cette direction. Ceci résulte en partie de ce que l'Eglise d'Occident n'a pas vraiment compris l'enjeu de ce débat, et ne lui a jamais accordé le même degré d'importance que l'Eglise d'Orient. Cela révèle aussi à quel point la pneumatologie n'est pas jugée importante pour la vie spirituelle du croyant, à la différence de ce qu'estiment les orthodoxes, qui y sont particulièrement sensibles. Il convient de signaler, en particulier, la contribution de Jürgen Moltmann, qui soutient que, dans le Credo, il faudrait plutôt dire: issu «du Père du Fils», puisque l'engendrement du Fils a précédé l'envoi du Saint-Esprit<sup>10</sup>.

Le Saint-Esprit, d'Eduard Schweizer, paru en allemand en 1978 et traduit en anglais", brosse un tableau plus large et donne beaucoup d'indications qui se situeraient plutôt sous la rubrique de l'œuvre du Saint-Esprit. Cet ouvrage passe en revue tous les textes bibliques concernant le Saint-Esprit, en commençant par l'Ancien Testament et comprenant une section sur le judaïsme intertestamentaire. L'auteur cherche à tracer l'évolution de la religion israélite de ses débuts jusqu'à son apogée dans l'évangile de Jean. Schweizer trouve impossible d'accepter l'expression doctrinale traditionnelle de l'adoration du Saint-Esprit en tant que troisième personne de la Trinité, et il réduit plus ou moins sa personne à une entité impersonnelle qui montre comment aller à Jésus. Une doctrine de l'Esprit centrée sur le Christ n'est ni nouvelle, ni exceptionnelle, bien sûr, mais son association avec le libéralisme laisse à désirer, étant donné surtout que Schweizer semble douter que Jésus ait jamais parlé de l'Esprit! En outre, il s'y

11. E. Schweizer, The Holy Spirit (Londres: SCM, 1981).

<sup>10.</sup> Pour ceux qui se sentiraient incapables de suivre le débat sur le *Filioque* pour la simple raison qu'il leur manque une compréhension suffisante des circonstances dans lesquelles il a eu lieu et de ses enjeux, il existe une introduction à cette question, rédigée par l'auteur du présent article, dans le *Tyndale Bulletin* 34 (1983), 91-144.

trouve une présentation détaillée des textes bibliques que le lecteur averti saura utiliser pour son plus grand profit.

Un livre qui recouvre le même terrain, tout en étendant ses investigations jusque dans le domaine de la théologie historique, est *Le Saint-Esprit*, de Alasdair Heron<sup>12</sup>, qui se veut un guide destiné aux débutants. Il y réussit excellemment, car il est clair et contient beaucoup d'informations. Heron est un barthien qui s'est laissé convaincre que l'Eglise d'Orient a raison en ce qui concerne le *Filioque*, comme cela apparaît nettement dans son livre. Quoi qu'il en soit, son analyse des textes bibliques, tout aussi claire que celle Schweizer, est plus satisfaisante du point de vue conservateur. Pour un débutant aux prises, pour la première fois, avec cette question, ce livre est sans aucun doute une bonne introduction.

Pour ceux qui voudraient un examen détaillé des textes bibliques d'un point de vue «évangélique», il y a Le Saint-Esprit: Seigneur qui donne la vie<sup>13</sup>, de John Williams. La pointe de ce livre est la piété, et il s'intéresse beaucoup à l'œuvre de l'Esprit dans l'Eglise et dans la vie du croyant. Ceci est un heureux changement, car cet élément, qui fait souvent défaut, s'accompagne d'une formulation claire et bibliquement fondée de la doctrine de l'Esprit. Il serait dommage que cet ouvrage, dont la publication est assez peu connue, reste ignoré d'une grande partie du monde théologique.

## III. Réveil dans l'Eglise

Une autre étude, qui s'intéresse à la piété et présente une position «évangélique», est celle de J. I. Packer, *Marcher avec l'Esprit*<sup>14</sup>. Packer insiste surtout sur la nécessité de redécouvrir le souci de la sainteté, telle qu'elle est enseignée dans l'Ecriture, qu'il estime manquer souvent dans l'intérêt récent pour le Saint-Esprit. Il insiste sur le besoin de renouveau dans l'Eglise, tout en étant très critique vis-à-vis de certains

<sup>12.</sup> A. Heron, The Holy Spirit (Londres: Marshall, Morgan et Scott, 1983).

<sup>13.</sup> J. Williams, The Holy Spirit: Lord and Giver of Life (Neptune: N. J. Loiseaux, 1980)

<sup>14.</sup> J. l. Packer, Keep in Step with the Spirit (Leicester: Inter-Varsity Press, 1984).

mouvements de réveil, notamment celui qui est lié à la Convention de Keswick. De telles critiques ne sont que rarement énoncées, de nos jours, dans les milieux «évangéliques», et il convient de signaler que ces critiques par rapport à Keswick ne sont plus de mise, du moins en ce qui concerne la convention elle-même; la portée principale du message de Packer est cependant d'importance et nous devrions y être attentifs aujourd'hui.

Un aspect curieux des écrits récents est que ceux-ci renouvellent, en grande partie, la manière traditionnelle de comprendre l'Esprit en opérant de nouvelles accentuations. Certains articles, cependant, continuent de se pencher sur des thèmes plus classiques: *Le témoignage de l'Esprit*, de G. C. Berkouwer, par exemple, présente une étude du rôle du Saint-Esprit dans l'interprétation biblique. Il existe aussi un texte intéressant sur la relation entre l'Esprit et l'œuvre rédemptrice du Christ par K. W. Clements, dans le *Expository Times*<sup>15</sup>. Les lecteurs qui s'intéressent au rôle de l'Esprit dans l'évangélisation liront avec profit *Dieu l'Evangéliste*<sup>16</sup> de David Wells, qui aborde cette importante question d'un point de vue «évangélique».

Sur un mode plus ésotérique, F. S. Elmore essaie courageusement de voir plus clair dans un mouvement familier aux théologiens américains – qui gagne du terrain en France – fondé sur l'œuvre du Britannique Norman Pittenger. L'auteur est très critique par rapport au mouvement dans son ensemble et souligne ses défauts à la lumière de l'Ecriture. Pour ceux qui souhaitent une critique «évangélique» de la théologie du *Process*, cet article sera d'une grande utilité.

### Conclusion

Ce bref survol des ouvrages récents consacrés à la pneumatologie montre que, même s'il y a un grand nombre d'ouvrages sur ce sujet, il reste beaucoup à faire pour amener la doctrine de la personne et de l'œuvre du Saint-Esprit au pre-

<sup>15.</sup> Expository Times 94: 1983, 9 ss.

<sup>16.</sup> D. Wells, God the Evangelist (Grand Rapids: Baker, 1987).

mier rang des préoccupations de l'Eglise. En particulier, il faudrait se pencher sur la relation qui existe entre le Saint-Esprit et Jésus-Christ, et déterminer leur place respective dans le cadre plus large de la Trinité. Loin d'être périphérique pour notre vie de chrétiens, cette œuvre lui est centrale, puisque, en définitive, le Saint-Esprit est la personne qui nous relie à la personne de Dieu, qui nous fait entrer dans la communion de la divinité. Puissions-nous continuer à chercher une plus ample compréhension de son être et de ses voies au fur et à mesure que nous nous efforçons d'utiliser ses dons pour l'édification de l'Eglise sur la terre<sup>17</sup>.

<sup>17.</sup> Notons la publication de S. Ferguson, *The Holy Spirit* (Leicester: IVP, 1996) qui sera commentée dans un prochain numéro de *La Revue réformée* (N.D.L.R.),

### Note

Les textes de plusieurs des encadrés insérés dans le présent numéro de *La Revue réformée* sont d'Alexandre Vinet (1797-1847), dont le bicentenaire de la naissance et le cent-cinquantième anniversaire de la mort sont célébrés cette année. Ils ont été choisis par le pasteur Roger Barilier, de Lausanne.

Alexandre Vinet, souvent appelé, à tort, le «Schleiermacher» francophone, est né à Lausanne. Consacré pasteur en 1819, il est devenu en 1837, après un séjour à Bâle, professeur de théologie pratique à la Faculté de Lausanne.

Il se méfiait des doctrines «objectives» non confirmées par la pratique. Il a été un défenseur de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, au sujet de laquelle il a écrit un ouvrage.

Vinet a contribué à la fondation, en 1845, de l'Eglise libre du canton de Vaud.

Sa *Théologie pastorale* est consultée, aujourd'hui encore, par les étudiants en théologie des pays francophones.

Sur Vinet, on consultera avec profit, entre autres, W. Edgar, La carte protestante. Les réformés francophones et l'essor de la modernité (1815-1848) (Genève: Labor & Fides, 1997).

## Publications disponibles de *La Revue réformée* 33, av. Jules Ferry, F - 13100 Aix-en-Provence

Roger BARILIER	
Jonas lu pour aujourd'hui	20,- F
Le divorce (étude biblique et pastorale)	20,- F
Théodore de BÈZE	,
La confession de foi du chrétien	25,- F
Jean CALVIN	,
Les Béatitudes. Trois prédications	20,- F
Sermons sur la prophétie d'Esaïe LIII	30,- F
L'annonce faite à Marie et à Joseph	20,- F
Le cantique de Marie	20,- F
Le cantique de Zacharie	20,- F
La naissance du Sauveur	20,- F
Les quatre fascicules sur la Nativité, ensemble	60,- F
J. DOUMA	ĺ
L'Eglise face à la guerre nucléaire	30,- F
Birger GERHARDSSON	, -
Mémoire et muscrits dans le judaïsme rabbinique	
et le christianisme primitif (photocopies)	30,- F
Rudolf GROB	00, 2
Introduction à l'évangile selon saint Marc	
(présentation de J. G. H. Hoffmann)	20,- F
Auguste LECERF	20, 1
Des moyens de la grâce	30,- F
Pierre MARCEL	, -
Calvin et Copernic. La légende ou les faits? La science	
et l'astronomie chez Calvin	45,- F
La confirmation doit-elle subsister? Théologie réformée	, .
de la confirmation	20,- F
L'actualité de la prédication	20,- F
L'humilité d'après Calvin	20,- F
"Dites notre Père", la prière selon Calvin	20,- F
La communication du Christ avec les siens: la Parole et la cène	20,- F
A l'école de Dieu, catéchisme réformé	20,- F
John MURRAY	
Le divorce	30,- F
Paul WELLS	
Les problèmes de la méthode historico-critique	5,- F
	-, -
Numéros à thème	
Le mariage en danger (P. Berthoud, W. Edgar, C. Rouvière	20 E
et P. Wells).	20,- F
Ecologie et création (H. Blocher, J. Brun, P. Jones, AG. M.	
CH. Poizat)	20,- F

<sup>1.</sup> Ces tarifs s'entendent frais d'envoi en sus.

### **Abonnements 1997**

#### 1° - FRANCE

Prix normal: 170 F; solidanté: 250 F

Pasteurs et étudiants: 85 F

Etudiants en théologie: 60F, Deux ans: 100F

C.C.P.: Marseille 7370 39 U.

### 2° - ÉTRANGER

BELGIQUE: M. le pasteur Paulo MENDÈS, place A. Bastien, 2 7011 Ghlin-Mons

Compte courant postal: 034.0123245-20

Abonnement: 1 000 FB, solidarité: 1 600 FB

Pasteurs et étudiants: 600 FB.

ESPAGNE: M. Felipe CARMONA, Sant Pere més alt, 4: 1° la, 08003 Barcelone.

Cuenta comente postal Nº 3.593.250 Barcelona.

Abono Anual: 2 500 Pesetas.

Para pastores y responsables: 1 300 Pesetas.

PAYS-BAS: M. J.D. JANSE, Het Kasteel, 7325 PG Apeldoom

Abonnements: Florins 60, solidarité 80 Fl.

Etudiants: 30 Fl.

SUISSE La Revue réformée, rue du Buanon, 43, 1020 Renens.

CCP: 10-4488-4.

Abonnements: 42 CHF, solidarité: 62 CHF

Etudiants: 25 CHF.

#### AUTRES PAYS:

Règlements en FF, sur une banque en France

Autre mode de règlement (à cause des frais divers)

: tarifs français + 30F.

: tarifs français + 70 F

Envoi «par avion»: supplément aux tarifs ci-dessus, 40 FF ou 10 CHF.

Prix du fascicule:

40 FF pour l'année en cours et l'année précédente

50 FF pour les numéro double de l'année en cours et de l'année précédente

20 FF pour les années précédentes.

#### 3° - INTERNET

La Revue Réformée peut être consultée sur Internet WWW.asi.fr/cle/rr/mintro.htm



SOLI DEO GLORIA

